



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Mesdames et messieurs, bienvenue, merci, Installez-vous !

Nous allons débiter cette réunion publique de présentation du projet d'extension du TCSP ici à Rivière-salée.

Je veux vous souhaiter la bienvenue ici pour cette réunion publique de présentation du projet d'extension du TCS. Sans plus attendre, je vais passer la parole au représentant du maire de Rivière-salée, Monsieur Jean Jacques SOUTARSON. C'est bien cela ?

Bonsoir à tous !

Donc je tiens à excuser tout d'abord Monsieur le Maire qui n'a pas pu être des nôtres ce soir. Donc il m'a chargé de le représenter pour cette réunion publique. Donc merci à tous et à toutes d'être venus parce que c'est un moment très très important pour nous demain, quand je dis demain ce n'est pas dans un an, dans deux ans, mais c'est une projection que nous faisons pour plus de dix ans.

Donc le passage du TCSP, nous avons déjà une première expérience avec le tronçon Fort de France. Nous aurons l'extension sur le Sud que nous allons parler ce soir. Donc il faut savoir qu'économiquement, politiquement parlant, ça impacte tout le monde. Nous avons besoin de l'avis et nous avons besoin d'échanger avec tout le monde les habitants, les commerçants surtout parce que quand on voit un passage de TCSP à la rue Schoelcher, on se dit les commerçants seront impactés, mais il faut savoir que nous avons un impact sur tout. Prenons exemple : Nous avons des travaux en ce moment qui impactent toute la population du Sud, y compris les habitants de Rivière-salée. Donc nous devons faire des choix pour nos enfants de demain, pour vos enfants et vos petits-enfants de demain.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Et aussi des choix pour le développement économique de la Martinique. Parce qu'il faut savoir que le TCSP qui arrive vers le Sud promet un développement économique, un développement culturel, tout type de développement pour pouvoir faire évoluer le Sud, mais aussi faire évoluer la Martinique. Donc je ne serai pas plus long. En tout cas, n'ayez pas peur de poser toutes les questions.

N'ayez pas peur de solliciter l'ensemble des acteurs présents par l'intermédiaire de notre modérateur qui pourront répondre à vos questions ou encore à toutes les préoccupations que vous avez par rapport à cela. Merci et bonne réunion.

Merci Mr SOUTARSSON. Je vais maintenant faire la présentation de ceux qui sont à la table et comme Mr SOUTARSSON l'a si bien dit, qui vont répondre à vos questions et vous faire les présentations. Alors je commence géographiquement. Je vous présente tout d'abord Monsieur Dominique Flamant qui peut se présenter tout simplement.

Donc bonsoir à tous, dont Dominique Flamant. Je travaille à la CTM, je suis l'adjoint du DG aménagement cohésion du territoire et également chef de projet sur les extensions du TCSP. Ensuite,

Madame Elisabeth CHAIGNEAU, donc Directeur de projet, nous sommes assistant à maitre d'ouvrage de la CTM et de MARTINIQUE TRANSPORTS sur le projet des extensions du TCSP.

Monsieur Fernand ODONNAT : Oui, Bonsoir ! Bonsoir amis saléens. Fernand ODONNAT, président de la commission grands travaux de la CTM.

Bonsoir, Marc MONGIS, Directeur Général adjoint en charge de l'aménagement de la cohésion du territoire à la CTM.

Et madame Régine LEBEL.

Bonsoir Régine LEBEL Directrice Générale de Martinique Transport. Merci. Oui, je n'ai pas oublié. Ce n'est pas qu'ils soient à part, mais nécessite fait loi. Le garant de la concertation, continue Jean-Michel ALONZEAU.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Bonsoir à tous, Merci pour votre présence et votre mobilisation, je suis Monsieur ALONZEAU Jean-Michel, Je suis garant de concertation pour la Commission nationale du débat public qui est une autorité indépendante qui intervient dans le champ de la participation sur un certain nombre de projets définis par décret et qui donc suit, pendant la phase des études, tous les processus de participation, d'information du public élaborés par les porteurs de projets.

Donc ici, c'est la deuxième fois qu'on se retrouve pour certains puisque de mai à juin 2021 avait eu lieu la concertation préalable. Il y avait donc eu ici une réunion, une réunion publique avec certains d'entre vous qui étaient surement présents ou on avait donc fait les premières présentations du projet, les garants. On avait donc élaboré un bilan qui avait été transmis aux deux porteurs de projets concernant la CTM et Martinique Transports.

Ils avaient fait des réponses sur les engagements à mener pour toute la suite des études jusqu'à l'enquête publique. Et donc aujourd'hui, c'est la suite puisqu'après la concertation préalable, la consultation continue va accompagner tout le processus d'étude jusqu'au début des travaux pour que ces extensions. Merci Monsieur ALONZEAU.

Vous avez déjà un micro Mr ODONNAT

Merci de votre mot d'introduction sur le projet.

Oui, je vais me mettre debout pour saluer la population salléenne parce que c'est un moment important, important pour nous qui dirigeons la collectivité de Martinique, et puis c'était un moment important parce que dans le Process de développement du projet, il est effectivement prévu qu'il y ait un maximum de concertation avec la population de la Martinique sur les zones concernées bien évidemment, mais pas seulement. On va se déplacer un petit peu partout pour expliquer le projet et les techniciens qui sont là vont rentrer dans le détail tout à l'heure. Mais ce que je veux que vous reteniez, c'est que c'est un projet qu'on initie aujourd'hui sur cette zone-là. La zone sud est, puisque on a déjà fait la réunion de concertation à la Ville de Sainte-Luce.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Aujourd'hui, on est à Rivière-salée. Mais c'est un projet qui sera aussi présenté dans le Nord caraïbe mais aussi dans le nord Atlantique, avant de finir par le sud atlantique. Voilà, c'est un projet qui va prendre du temps. Marc MONGIS l'a dit, on est parti sur plusieurs décennies, vraisemblablement. Alors on a déjà réalisé le tronçon centre, On va dire avec ses faiblesses, avec ses manques, avec ses qualités.

Mais en fait, il est fait. Il est là. C'est l'amorce de quelque chose de très important pour le pays. Donc on continue et c'est vraiment dans cette dynamique là qu'on est de restituer à nos populations un transport de qualité, nous l'espérons, mais un transport quand même organisé et un transport qui permet aux plus démunis de se déplacer à moindre frais et puis, sans trop de difficultés, l'idéal étant un jour, peut être que je ne serais plus là, peut être que plein de gens dans la salle ne seront plus là. L'idéal étant qu'un jour, sur l'extrême sud et sur l'extrême nord, on arrive à prendre le TCSP et à se déplacer vers le centre et tout autour du pays. Voilà ce que je peux dire en quelques mots.

En tous les cas, de mon point de vue, c'est un projet extrêmement intéressant, important je l'ai dit, structurant, ça va impacter des terres. Il faut dire les choses comme elles sont, on ne fait pas de routes sans négocier avec des propriétaires terriens. Si on ne mange pas entre guillemets sur les terres, alors on va essayer de rationaliser évidemment les extensions. Mais il y aura des débats, il y aura des discussions, il y aura des désaccords. On anticipe déjà tout ça. Il y aura des accords. Mais au final, l'important, c'est que ça se fasse. C'est ce qu'on veut en tous les cas sur cette mandature-là. Et je me fais le relais de la volonté du président LETCHIMY.

On veut que ça se fasse et que ce tronçon voit le jour le plus rapidement possible. Merci beaucoup.

Merci Monsieur ODONNAT. Merci. Maintenant, je vais passer la parole à madame Elisabeth Chaigneau de Systra, qui va nous présenter, avec l'aide de cette rétro projection, le projet sur Rivière-salée et dans son ensemble. Merci.

Merci. Bonjour à tous. Dites-moi, si ma voix faiblit, si vous ne m'entendez pas.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Bonjour.

Bonjour à tous. Donc merci pour votre écoute. Donc on vous a préparé une présentation du projet, donc structurée en trois séquences. Pourquoi on fait ce projet des extensions du TCSP ? Ensuite le projet et ses caractéristiques. Et ensuite on zoome sur l'extension sud en fait, et les évolutions actées en 2023, comme l'a dit Monsieur Alonzo. Hier, on vous avait présenté à Rivière-salée un projet en 2021 qui, pour différentes raisons et parce que le temps a passé substantiellement évoluer, s'est affiné.

Et c'est ça qu'on va vous présenter ce soir. Donc pourquoi le projet des extensions du TCSP ? C'est pour aller dans le sens des engagements nationaux et de la Martinique en matière de réduction des émissions, en particulier de gaz à effet de serre. Donc, l'objectif de la programmation pluriannuelle de l'énergie, qui est un document Etat et Martinique en vigueur, est de réduire d'environ 20% la consommation d'hydrocarbures entre 2016 et 2023.

Actuellement, la Martinique réactualise, révisé sa programmation pluriannuelle de l'énergie avec de nouveaux objectifs. Deuxième objectif donc recherché le report modal de la voiture vers les transports collectifs, c'est à dire inciter les gens à utiliser les transports collectifs en leur offrant un service de qualité, comme le disait monsieur ODONNAT. Améliorer la qualité de service des transports en commun et l'intermodalité, c'est à dire le pouvoir.

Passer d'un mode à l'autre facilement, soit entre les bus, le réseau de bus et le TCSP, TCSP, transports en commun en site propre et de rabattement en voiture sur les stations du TCSP. S'affranchir de la congestion. On estime à environ 40 millions par an les heures perdues par les Martiniquais dans les embouteillages. En 2014 donc, la part de marché des transports collectifs a été mesurée via l'enquête Ménages déplacements.

Ce que vous savez EMD c'est ce que ça veut dire était mesurée, donc à 9%. On a estimé avec la création de l'ensemble des réseaux par Martinique Transport qu'en 2019 2020, cette part de marché, c'est à dire la part des déplacements réalisés en transport



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

collectif, était d'environ 16% pour un objectif affiché de l'APPE de 25%. Il y a encore un saut à faire pour arriver à une part de marché élevée en Martinique.

Donc, qu'est-ce que le projet donc ? Pour l'instant, les raisons du projet. Qu'est-ce que le projet, donc des extensions du TCSP ? Donc c'est la suite en fait du TCSP que vous connaissez, qui va de Pointe Simon à Mahault et de Pointe Simon à Carrère dans trois directions, donc vers le sud. Nous sommes ici vers l'est et vers Schoelcher.

Le renforcement de l'armature de réseau structurant à l'échelle de l'ensemble de la Martinique. L'amélioration des conditions d'intermodalité, c'est à dire créer des lieux de correspondances attractifs et faciles à utiliser et un projet d'infrastructure et d'aménagement important. Donc, tout d'abord, c'est un projet d'amélioration de la desserte structurante. Il s'agit donc de poursuivre la construction de l'armature du réseau en prolongeant le TCSP actuel vers d'autres pôles structurants de la Martinique.

Donc, comme je le disais, Schoelcher à l'ouest, le Robert, Ducos, Rivière-salée et au-delà au Sud, répondre ensuite aux flux principaux vers l'agglomération centre. Vous avez une image ici qui vous montre l'organisation des flux en rouge en bas sur la Martinique. Vous voyez la nécessité de bien desservir le centre de l'agglomération. Mais également en fait, depuis une dizaine d'années, le flux inverse en fait vers les nouveaux pôles générateurs qui sont créés en particulier Ducos, Rivière-salée, avec la zone de MAUPEOU par exemple.

Donc les flux principaux sont vers l'agglomération centre. Mais il y a maintenant aussi pas mal de flux à contre-courant dans l'autre sens.

Donc qu'est-ce qu'on entend ? Donc on parle le service qui va être créé, donc c'est un bus à haut niveau de service. Donc qu'est-ce qu'on entend par haut niveau de service ? Donc ça veut dire un niveau d'offre très attractif, des fréquences élevées, une



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

amplitude large. On démarre tôt le matin, on finit tard le soir, on circule tous les jours, le haut niveau de service c'est aussi une régularité et une fiabilité horaire des services obtenus par la création d'aménagements, une bonne vitesse commerciale. Donc, la vitesse moyenne d'un TCSP se situe entre 20 et 30 kilomètres heure. Une accessibilité complète aux personnes à mobilité réduite à la fois des véhicules et des infrastructures réalisées. Et puis enfin une image forte, une grande lisibilité en fait, du système.

Donc un service de qualité. Donc on estime qu'un bus toutes les dix minutes, c'est assez classique sur des réseaux de ce type BHNS à l'heure de pointe, une amplitude large. Donc ici, en Martinique, on est les jours de semaine, en général sur un service de 5 h à 20 h, avec des horaires plus tardifs le vendredi et samedi.

Des véhicules modernes et confortables. Donc l'objectif, c'est de partir sur des véhicules un peu plus petits en fait, que ceux qui circulent actuellement sur pointe Simon Mahault et Pointe Simon Carrère, donc plus courts mais qualitatifs et relativement capacitaires. Et puis, un service de transport accessible, donc ça, c'est une obligation réglementaire pour toutes les créations de système de ce type. Des temps de parcours

donc amélioré et fiabilisé pour l'ensemble des trajets sur ces axes principaux. Et puis de bonnes conditions d'intermodalité. Donc l'intermodalité, c'est le passage en fait l'utilisation successive de plusieurs modes de transport. Donc ces conditions d'intermodalité, elles sont facilitées à la fois par une tarification homogène et qui permet de passer d'un mode à l'autre sans repayer, des correspondances horaires adaptées.

C'est à dire pas d'attente longues quand on arrive d'un bus vers le TCSP. Et puis l'intermodalité, c'est aussi les aménagements qu'on fait pour que ça soit facile de passer d'un bus au TCSP, de sa voiture au TCSP dont le projet futur. C'est donc un projet d'intermodalité complet, c'est à dire le TCSP constitue l'armature du réseau futur à l'échelle de la Martinique.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Le réseau de bus est organisé en fait autour de cette nouvelle armature au sein d'un pôle d'échanges. Donc, vous avez comme exemple actuellement le pôle d'échanges de Mahaut et le pôle d'échanges de Carrère sur le TCSP en exploitation. La création de nouveaux et plus R, ça veut dire parc relais qui permet de laisser sa voiture et de prendre le TCSP à des points stratégiques.

En fait, par rapport au réseau routier, des cheminements piétons aménagés des quartiers vers les stations puisqu'en fait le TCSP va circuler le long des infrastructures routières qui ne sont pas forcément très proches de la densité. Donc c'est une caractéristique du projet de la Martinique. Donc il faut bien travailler sur les cheminements pour aller vers les stations. On n'est pas dans une densité urbaine où comme vous avez par exemple dans l'Hexagone.

Et puis enfin des continuités cyclables le long du TCSP qui seront aménagées dans les zones les plus pertinentes et en rabattement vers les stations. Donc tout cet ensemble, en fait, qui forme le projet. Donc, du point de vue, qu'est-ce que c'est que le projet d'aménagement lui-même ? Donc ça consiste en fait à créer deux voies quand on peut dédier au TCSP.

Donc soit-on les crée au centre de la voirie, on appelle ça une insertion axiale ou centrale. Soit-on les crée de part et d'autre de la voirie. Donc c'est l'exemple que vous avez actuellement le long de l'autoroute jusqu'à Carrère. Et puis donc, le projet d'aménagement, c'est aussi la création de stations dédiées accessibles et la création de pôles d'échanges où les différents modes se connectent les uns avec les autres et où on installe des parcs relais.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Donc le projet des extensions du TCSP, c'est aussi un projet porteur de qualité urbaine, en synergie avec les nombreux projets urbains des communes. Donc si vous avez des exemples d'insertion ? En fait, dans des environnements plus ou moins urbains de BHNS, donc bus à haut niveau de service tel que celui qui fait l'objet du projet des extensions. Les effets du projet tel que présenté en 2021. Donc le trafic attendu à l'horizon de la mise en service du projet. On était à l'époque sur un horizon 2030. C'était une augmentation de la fréquentation des transports par rapport à 2019 qui était notre année de référence de plus 10% en fait du taux d'utilisation sur l'ensemble des réseaux existants.

Donc ça voulait dire 23 000 voyageurs en heure de pointe du matin. Donc c'est l'heure sur lequel on dimensionne en fait un réseau de transport, c'est à dire où on définit la capacité qu'il faut offrir pour transporter les voyageurs à l'heure où il y en a le plus. Et puis une part de marché des transports qui était estimée avec le projet à 20%.

Donc, je vous rappelle la situation actuelle, on est estimé à environ quinze 16%. L'objectif que la Martinique s'était donné, c'est 25%. Donc le projet de TCSP peut contribuer en partie à augmenter cette part de marché d'environ 5%. Ce qui est beaucoup, qui peut paraître pas beaucoup comme ça, mais qui est beaucoup par rapport à ce qu'on constate sur les différentes villes de même taille dans ces environnement similaires. Donc, pour vous donner une idée des coûts, sachant que nous sommes en train de, nous sommes en pleine étude. En fait pour étudier le projet tel qu'il a été reconfiguré en 2023 et c'est celui qu'on va vous présenter après. Donc pour vous donner une idée des coûts, on sait les coûts 2020 2021 du projet 2019.

Donc l'extension est qui était prévue à l'époque jusqu'au Robert, c'est à dire soit douze kilomètres ou treize kilomètres d'infrastructures et était estimé donc à 220 millions d'euros. L'extension sud qui est en 2021 était prévue jusqu'à Rivière-salée, soit de Carrère à Rivière-salée, à environ un linéaire de neuf kilomètres était estimé à 210 millions d'euros. Donc tout ça des Euro 2019, sachant qu'il y a quand même eu des évolutions importantes dans les coûts et l'extension ouest donc à l'époque était présenté selon deux modes différents, donc un mode de transport par câble et un mode routier, avec une différence importante en termes de coûts de projet. La mise



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

en service à l'époque a été estimée à 2027. Donc maintenant, on est plutôt sur un horizon 2029 2030. Donc cette troisième partie, donc, est consacrée à vous présenter l'extension Sud telle qu'elle a évolué dans les études et les réflexions qui viennent d'être menées dans les six mois qui viennent de se passer et qui ont été validées donc par l'assemblée de la CTM et par Martinique Transport fin novembre 2023.

Donc, quelles étaient les nouvelles orientations pour faire évoluer le projet ? Donc je me concentre sur l'extension sud. Les objectifs des collectivités, des différents acteurs. C'était que le projet aille plus au sud, en fait que rivière-salée. En 2021, on vous avait présenté un projet qui allait jusqu'à rivière-salée tel que ça avait été décidé à l'époque. Donc si on ne s'arrête pas à Rivière-salée, ça veut dire qu'il faut trouver un lieu terminus pérenne, c'est à dire dans l'objectif toujours d'aller plus au sud, vers Sainte-Luce ou jusqu'au Marin à long terme donc, il faut se placer sur l'axe routier qui va vers le sud. L'objectif, c'était aussi de trouver un site plus spacieux que celui où on avait proposé d'installer le terminus en 2021 qui était au niveau de la Laugier. Donc, il faut trouver un site plus spacieux qui permet d'implanter à la fois le terminus du TCSP.

Donc je ne sais pas si vous avez déjà vu à Carrère et Mahault ça consiste en une boucle de retournement assez importante et des espaces de régulation où les bus attendent le départ suivant, des espaces pour les voyageurs etc., Et puis il y a la volonté aussi sur cette extension Sud de créer un dépôt, c'est à dire un site de remisage, à la fois pour les véhicules BHNS qui seront utilisés sur l'extension sud, mais également pour les véhicules du réseau bus sud « sud lib ».

Voilà à terme quoi. Et puis enfin garder les fonctionnalités principales d'intermodalité transports collectifs, TCSP à Rivière-salée. En fait, nous sommes ici à un endroit où convergent de nombreuses lignes de transport de bus, soit des quartiers vers le bourg, soit des lignes de l'espace Sud. Voilà qui irriguent en fait le territoire de l'espace Sud et qui passent à La Laugier, soit en venant de la route de Médecin, soit en venant de la route de trois îlets.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Le site ici est vraiment un lieu de convergence des réseaux dont il faut tirer parti et qu'il faut bien organiser autour du TCS. Donc le projet de l'extension Sud 2023, c'est un projet qui va de Carrère à Céron. Donc Céron, c'est le giratoire au niveau de la route de Monésie principalement. Donc il s'insère principalement le long de la RN5.

Donc sa longueur, c'est quatorze kilomètres. On prévoit 8 à 9 stations entre Carrère et Céron. Le pôle d'échanges principal, comme je viens de l'évoquer, reste à Rivière-salée. Il y a un autre pôle d'échange, installé à Céron mais plus petit, qui accueillera les lignes qui viennent de plus au sud. Et puis, au niveau des parcs relais, c'est à dire des possibilités de se rabattre en voiture sur les stations du TCSP sont envisagées trois sites, un à Petit-Bourg, au niveau de l'arrivée de la RN6, au Coteau, c'est à dire entre le giratoire des Coteaux devant le centre commercial à côté de la RN5 où on installera une station. Et puis enfin, à Céron pour récupérer les automobilistes qui voudraient prendre le TCSP et qui viendraient de plus au sud.

Et puis, le site de remisage dont je vous parlais serait installé au niveau de Céron.

Donc concernant les solutions de traversée de Rivière-salée. Donc on a étudié beaucoup de possibilités de passage. Et à l'heure où les études finissent par resserrer un petit peu les possibles et donc voilà les scénarios envisagés et sur lequel on travaille encore, suite à la validation, l'approbation de la CTM et de Martine Transport. Donc, vous avez ici deux scénarios principaux.

Donc les objectifs en fait de cette traversée, comme, je l'ai déjà expliqué, c'est de réussir l'intermodalité, c'est de faire en sorte que la station enfin une des stations de rivière-salée soit connectée en fait à l'ensemble du réseau bus. Donc par la création d'une petite halte routière. Donc actuellement, vous avez une gare routière, mais qui n'est pas une vraie gare routière qui est installée dans une rue.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Donc l'idée, c'est de connecter en fait ces terminus des petites lignes qui vont dans les quartiers ou TCSP, à la station de TCSP. L'idée aussi, c'est évidemment DE bien desservir les équipements du bourg. Vous avez un bourg très vivant, très dynamique, qu'il est intéressant de desservir au plus près, minimiser les impacts fonciers et environnementaux.

Vous êtes dans un territoire où il y a beaucoup d'enjeux environnementaux. Il faut respecter, il faut éviter de générer des impacts forts. Et puis le projet doit aussi participer à la qualité urbaine de votre commune. Donc les variantes à l'étude, donc. On arrive en fait le long de la RN5, ici, au niveau du giratoire La Fayette où on s'installe le long de la RN5, derrière les services techniques.

Donc soit les deux sens, soit un seul sens et l'autre sens utiliserait enfin traverserait le bourg par la rue SCHOELCHER les deux sens, se réunissent avant de franchir la ravine Laugier, le petit pont qui sera élargi. Et ensuite donc, on passe entre les deux sites un peu commerciaux le carrefour d'un côté, et puis un certain nombre d'équipements de l'autre côté, qui sont très fréquentés et qui attirent beaucoup de circulation.

Et puis, deux solutions à partir de là. Soit on installe la station au-dessus du giratoire de la Laugier, logé près de la station-service, on va dire soit au-dessus, soit en dessous, en essayant de dégager en fait un site pour créer une vraie halte routière, une petite gare routière, ce que j'appelle halte routière. Ou alors deuxième solution, on s'installe, on traverse en fait ici la RD7 et on vient s'installer sur une parcelle qui est en arrière de la station-service de GEDIMAT, le long de la RN5 qui est un espace disponible qu'on avait utilisé dans le projet en 2021 et on vient créer la halte routière ici. Donc avec des avantages et des inconvénients pour chacune des solutions. On est en train d'étudier ça finement. On ressort ici ou on est ici et l'idée du projet, c'est de suivre ensuite la route de médecin, le début de la route de médecin ici pour se réinjecter le long de la RN5 et suivre la RN jusqu'à Céron.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

### Rivière-Salée

13 décembre 2023

Voilà, en installant ici, donc ça, c'est pour la traversée de Rivière-salée Et ensuite on longe en fait la RN5 avec une station installée au niveau de la bifurcation de la Route de Diamant. Donc avec une station là, et ???, et puis on termine.

Le terminus est installé au niveau de Cérons ainsi que le dépôt. Le site de remisage souhaité. Voilà donc sur ce trajet les difficultés principales en termes d'insertion, elles se situent principales au sortir du pôle d'échange de Carrère. Donc je ne vais pas entrer dans les détails. Après, il y a une difficulté qui consiste à la traversée en fait du giratoire de Champigny, sachant qu'il y a un projet en fait de la CTM de dénivelé en fait le giratoire de Champigny.

Ensuite, les difficultés principales, donc, c'est celle que j'évoquais de d'étudier la façon de traverser. En fait le bourg de Rivière-salée et de bien le desservir. Et puis évidemment, la traversée de la plaine de Rivière-salée qui pose un certain nombre, vous le connaissez tous, de problématique hydraulique. Donc voilà. Et le projet actuellement fait l'objet de ce qu'on appelle une étude de faisabilité approfondie.

Donc une étude d'assez haut niveau technique, qui permettra donc de délimiter, de trouver des solutions d'insertion avec des impacts qu'on peut traiter. Et puis qui définira l'emprise à mobiliser et également qui définira, disons, un chiffrage du projet qui permettra ensuite à la CTM et Martinique Transport d'engager un certain nombre de process pour la mise en place du projet, la réalisation du projet.

Donc, on est à un stade d'étude détaillée, donc l'extension sud. Les principaux enjeux environnementaux qui sont à prendre en compte dans les réflexions en cours. C'est donc vous avez un territoire qui est d'une grande richesse écologique et de paysage, donc avec beaucoup d'enjeux environnementaux. Donc les principales contraintes, elles sont hydrauliques bien sûr, avec des nombreux cours d'eau et ravines associées à des zones inondables.

Des enjeux écologiques, de problématiques de continuité des corridors écologiques et de présence d'espèces protégées. Donc, on est en train de lancer des inventaires



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

écologiques qui permettront d'évaluer en fait les contraintes écologiques et éventuellement les espèces protégées, et d'aller dans une démarche d'évitement en fait de ces contraintes. Et puis des sujets agricoles avec des parcelles exploitées, certaines classées en AOC rhum.

Voilà donc une démarche environnementale qui accompagne des études techniques pour en faire un projet vertueux en terme environnemental. Dans la logique de ce qu'on appelle éviter, réduire, compenser. C'est la démarche dite ERC. Donc en résultante, l'extension sud desservira donc à la fois les zones existantes, le long de la RN5 que vous connaissez tous. Donc Champigny Cocotte, le centre commercial de Génipa, les équipements publics du bourg de Rivière-salée, la zone d'activité de l'Espérance à Rivière-salée, la zone de MAUPEOU qui est un vrai sujet de connexion en fait, au moins ce qu'on appelle modes doux, c'est-à-dire cycles et piétons, pour connecter en fait la zone de MAUPEOU au projet. Et puis la zone commerciale des Coteaux. Elle desservira également les zones en projet. Donc il y a de nombreux projets en fait sur l'axe RN5. Donc le nouveau centre commercial de Carrère, il y a un nouveau centre commercial de prévu, la ZAC de Pays noyée, qui est un projet de la CTM qui accueillerait des activités autour de l'agroalimentaire, la ZAC de Petit Bourg et puis la zone de Cérons qui est destinée également à accueillir quelques activités économiques.

Donc, du point de vue du potentiel desservi, donc, l'axe on dessert en direct, c'est à dire à 500 mètres des stations, environ 6000 habitants, 3000 emplois et 2000 élèves en tête qui sont directement desservis. Donc l'enjeu du projet, c'est d'augmenter ce potentiel desservi en traitant, comme je le disais, tout à l'heure, l'intermodalité, c'est à dire les cheminements vers les stations, les rabattements bus vers les pôles d'échanges pour qu'en fait le potentiel de gens susceptibles d'utiliser le TCSP soit plus important.

Donc les effets du projet, c'est aussi le fait d'arriver en fait à vous proposer des temps de parcours attractifs et fiables en fait de vos territoires vers le centre de la Martinique. Donc, on estime actuellement les temps de parcours sur l'extension sud avec le projet entre Carrère et Rivière-salée on serait à environ 22 minutes de temps



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

de parcours entre Carrère et Les Coteaux 22 25 minutes et entre Carrère et Céron environ 26 à 30 minutes.

Donc, il y a deux kilomètres de plus. Ce temps de parcours se calcule en fonction de, comment dire, les aménagements de site propres, réalisés et par exemple, le fait de traverser rivière-salée. On ira forcément un petit peu moins vite, mais on desservira beaucoup mieux votre territoire que de passer. Donc il y avait une solution qui a été abandonnée, qui consistait éventuellement à avoir les deux voies de TCSP le long de la RN5 qui ne permettait pas de bien desservir le bourg.

Et il y avait une grande difficulté en fait au niveau de l'échangeur RD7 et RN5 qu'il aurait fallu entièrement reconfigurer. D'où des solutions que je vous ai montré, préférentielles où le TCSP passe dans le bourg et dessert au plus près en fait votre territoire. Enfin donc, on a un modèle qui a été mis en place. Ce modèle de trafic qui a été mis en place par la CTM qui permet d'estimer le nombre de personnes, le nombre de voyageurs par jour à l'horizon 2030 qui pourraient utiliser le TCSP.

Et on arrive à peu près à 10000 voyageurs jour, ce qui est à peu près le trafic. C'est un niveau de trafic qui justifie tout à fait en fait la création d'un TCSP de type BHNS. Donc on retombe sur des chiffres assez classiques en termes de niveau de trafic. Donc voilà, je vous remercie de votre écoute et n'hésitez pas à poser des questions.

J'espère que vous avez bien entendu parce que j'avais l'impression que c'était un peu faible par moment.

Merci beaucoup madame CHAIGNEAU. Effectivement, le moment est venu pour vous d'échanger avec les spécialistes qui sont à la table et pouvoir poser vos questions. Alors je suis à votre disposition, vous levez la main, je vous propose une chose. Tout d'abord, je vous propose quand même une petite ou une petite règle de fonctionnement.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Quand vous prenez le micro, vous vous présentez, vous posez votre question et vous me remettez le micro. On est d'accord ? Je commence par vous, madame.

Bonsoir Gabrielle SUNDOROM, je suis Salléenne. J'ai entendu une belle présentation. J'ai déjà envie de dire à Madame que toute cette présentation aurait pu être utilisée par le transport qui est déjà à Carrère et au Lamentin. Parce que vraiment, c'est un désastre. Deuxièmement, je vais laisser la parole à d'autres, mais j'ai envie de vous dire d'après ce que j'ai entendu, vous avez dit 3000 élèves qui vont l'utiliser environ. Est-ce que vous savez qu'il y a des transporteurs scolaires à Rivière Salée ? Ça veut dire que si le BHNS utilise 3000 élèves, ça veut dire que des transporteurs auront 3000 passagers en moins. Je parle de transporteurs scolaires, Ce sont des chefs d'entreprise. J'ai envie de vous dire également que Rivière-salée a sans doute besoin d'attractivité.

Lorsque vous dites j'ai entendu que ça va passer derrière les services techniques de Rivière Salée, il y a des entreprises. Qu'allez-vous faire dans ces entreprises ? J'ai envie au moins déjà ça. Je laisse la parole à d'autres.

Merci. Je vous propose de prendre tout de suite une deuxième question, le temps que vos invités puissent se préparer. Alors oui, bonsoir Serge Sainte-Rose, je suis iléen, donc moi je suis sur l'autre partie. J'ai entendu qu'il y avait une réunion effectivement TCSP. Je suis aussi le représentant de l'Association des usagers du transport maritime.

Ma question est quel est le rôle dans les modalités de ce transport maritime ? Est ce qu'il va être abandonné au profit de ce transport avec des liaisons terrestres par la route ? Ou bien est-ce que c'est pour le renfoncer, mais qu'il soit ajusté parce qu'on sait très bien qu'il sert de poumon également pour les villes du Sud ? Donc voilà ma question et ça permet effectivement d'accéder plus rapidement sur le centre par ce mode de transport.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Merci. Vos réponses. Qui veut se pencher sur la première question qui concernait en fait les autres modes de transport qui pourraient subir des conséquences du fait de l'existence même du TCSP ?

Oui, alors donc vous avez fait une remarque sur le TCSP actuel, donc là nous notons ensuite une deuxième remarque sur les transports scolaires. En fait, le chiffre que j'évoquais c'était le potentiel de scolaire, c'est à dire le nombre d'enfants d'élèves en fait, qui sont à 500 mètres d'une future station de TCSP. Ça ne veut pas dire que le transport scolaire ne va plus être utile.

Ça veut dire qu'ils ont éventuellement la possibilité d'utiliser le TCSP soit pour des déplacements effectivement vers chez eux, à l'heure du déjeuner etc. Ça ne supprimera pas ou pour aller faire du sport etc. ça ne supprimera pas le transport scolaire. Vous avez un territoire qui est quand même difficile à desservir.

Je pense que c'est un projet très bien. La deuxième question, c'est juste pour compléter ce que madame Chaigneau disait. Je rappelle aussi que nous sommes deux porteurs de projet. Donc la CTM et Martinique Transports qui aujourd'hui est l'autorité organique des transports. Donc, toutes les décisions qui sont prises sont faites en concertation avec Martinique Transports également sur la partie transports scolaires.

Donc en fait, il n'y aura pas de décision qui sera prise sans une concertation, sans une cohérence, y compris effectivement pour les transporteurs scolaires qui seront de toute façon associés à la réflexion. Donc, il ne faut pas penser que c'est un projet imposé par la CTM. C'est un projet qui est porté par deux entités, la CTM et Martinique Transports sur le transport et de toutes les façons le transport scolaire fait partie également. La deuxième question concernant le transport maritime ? Oui, donc effectivement, il y aura un moyen plus rapide d'arriver à Fort de France via le TCSP et les infrastructures routières, mais ça n'empêche pas que la traversée de la baie de Fort de France depuis trois îlets, les différents points en fait d'où les navettes partent, sera toujours bien plus performante que le trajet en TCSP.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Donc il y aura toujours un intérêt en partant de trois îlets d'utiliser le TCSP. Je pense que le réseau du Sud sera toujours organisé pour rabattre un certain nombre de lignes vers les navettes maritimes. Donc c'est ce qui est intéressant, c'est en fait de développer le maillage du territoire, d'offrir plein de solutions différentes en fait, d'utilisations successives de plusieurs modes pour que les gens y puissent aller d'un endroit à l'autre.

Le but, c'est de pouvoir aller en transports collectifs d'un endroit à l'autre plus vite, via des infrastructures sécurisées. Vous avez des états de congestion qui vous empêchent en fait de vous déplacer d'un endroit à l'autre rapidement. Le TCSP, il est là en fait pour créer cette possibilité.

Mr ODONNAT veut intervenir. Oui, je vais faire un complément de réponse plus politique à mon ami Serge que je connais bien.

Aujourd'hui l'état d'esprit des élus qui composent les entités qui portent ce projet, c'est de faire du complémentaire. Si je peux m'exprimer ainsi. Le transport terrestre n'exclut pas le transport maritime. Ça veut donc dire qu'à terme, il y aura bien, sauf si entretemps, les élus changent et changent d'avis, mais ce n'est pas la tendance, je te rassure. Aujourd'hui, on est tous toutes tendances confondues, toutes les représentations qui siègent à la CTM à l'Assemblée sont d'accord et portent la volonté de réaliser un transport terrestre comme on l'expose là ce soir, et de garder également et de développer le transport maritime. Alors je n'ai pas le détail technique des dessertes qui seront prévues, mais il y a effectivement en parallèle et en même temps, un développement du transport maritime qui est prévu sur la côte caraïbe, évidemment, mais pas seulement.

On est en train d'étudier également sur la côte atlantique. C'est pour répondre à ta question. Retenez, chers amis, qu'aujourd'hui les représentations politiques de ce pays, de toutes tendances confondues, qu'elles soient majoritaires, qu'elles soient minoritaires. Tous les élus sont unanimes sur ce qu'on veut faire.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Je m'appelle Jean-Pierre Soudan, commerçant rivière-salée. Ce que je me demandais Est ce que vous avez réfléchi par rapport au TCSP ? Par rapport à ce qui s'est passé ? Nous avons sainte Thérèse par exemple ce que ça a pu apporter aux commerces de Sainte-Thérèse ou est-ce que ça a détruit des commerces sur Sainte-Thérèse ?

Parce que c'est bien beau de faire des projets, mais le problème, c'est que je me dis qu'il faut se concerter avec les villes d'abord. Parce que ceux qui gère la ville, c'est eux qui connaissent la ville. C'est eux qui connaissent les commerces, qui sont dans la ville. Savoir si ces porteurs ou pas, parce apparemment, il y a le TCSP, qui part de Carrère pour aller à Fort de France, ça n'a pas enlevé les embouteillages.

Nous avons un produit à Rivière-salée qui sort sur l'embouchure. Pourquoi n'y avoir pas pensé à faire du transport maritime à Rivière-salée que de faire encore un TCSP puisque ça n'enlève pas les embouteillages. Ça n'enlève que dalle. J'ai encore une autre question à vous poser qui est de la CTM ? Parce que je n'étais pas là lorsque vous avez commencé, vous, monsieur, qui est l'ingénieur de la CTM ?

Bon, alors voilà nous sommes en plein mois de décembre. Est-ce que vous trouvez logique de commencer à faire des travaux sur la RN5 en plein mois de décembre que vous auriez pu le faire en janvier ? Ce n'est pas possible quand on parle de projets et qu'on ne s'occupe pas de savoir comment fonctionne une ville voilà où se trouvent les problèmes.

Parce qu'en temps normal, que ça soit quand il y a le Tour des yoles, que ce soit en décembre, nous savons que c'est embouteillé de partout. Alors allez faire des travaux là jusqu'au 23 décembre, c'est tuer tous les commerces du Sud. C'est bien beau de faire des projets, mais il faut se concerter avant de mettre ces projets-là en place.

Qui a concerté qui ? pour faire les travaux sur la RN5 ? Personne. On nous a fait un communiqué. Il y a des travaux qui vont commencer sur la RN5, mais on a oublié les



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

commerçants, on a oublié les entreprises, on a oublié tout cela, je vous invite demain matin à venir dans la rue Schoelcher, la rue principale là où vous voulez faire passer le TCSP.

Je vous invite à venir voir la rue. Vous savez pourquoi ? ceux qui veulent venir dans le Sud, quand ils voient l'embouteillage que ça crée, ils préfèrent retourner dans les centres commerciaux. Donc vous voyez, je dis qu'avant de faire certains projets, il faut se concerter d'abord avec les villes. C'est ce que j'avais à dire. Et puis, si vous pouvez stopper vos travaux quand vous avez commencé, au lieu de tuer tous les commerces, ce serait parfait. Je vous remercie d'avance. Merci.

Deuxième question oui, bonsoir Pierre Philippe LANDAU, je suis un habitant de Rivière Salée. J'ai deux questions. Première question à madame spécifiquement, mais d'autres personnes pourraient éventuellement répondre. Madame nous a donné beaucoup de chiffres, mais j'aimerais avoir un chiffre bien particulier. C'est le nombre d'hectares ou en tout cas la superficie de terre qui va subir les effets de la construction de cette tranche de TCSP.

Vous l'avez dit, bon, il y aura des dégâts environnementaux, mais je pense que vous les avez chiffrés puisque vous avez une idée de la largeur des voies, de la longueur du trajet, donc c'est facile de faire une multiplication et d'en déduire la surface de terre qui sera nécessaire pour l'édification de ce projet, étant entendu que nous sommes sur un petit territoire non extensible donc je suis, moi très préoccupé de ce que ça pourrait nous coûter en matière d'hectares, en nombre d'hectares. Ça, c'est une première question. La deuxième question, c'est toujours concernant madame, ça touche le passage du TCSP dans le bourg de Rivière Salée. Vous avez montré un schéma avec des véhicules en ? Très bien. Mais la rue Schoelcher a une OÙ, il serait possible de faire passer le TCSP.

Cette rue Schoelcher là a une certaine largeur. Elle n'est pas extensible évidemment. Comment allez-vous vous y prendre pour faire circuler deux voies ? Si j'ai bien compris, puisqu'apparemment il y a eu dans le système coaxial, il est possible de réduire sur la



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

largeur des voies de ? Donc quelle surface va être utilisée dans les deux cas de figure ?

Et est-ce que ça ne va pas vous amener à rogner, à entamer sur les surfaces actuellement dédiées à l'habitat ? Est ce qu'il risque d'y avoir des maisons détruites par le passage des voies que vous avez l'intention de construire ? Merci beaucoup.

Merci. Donc une première question liée un tant soit peu au TCSP et à la concertation à la vue avec les entreprises et les commerçants.

Bon, très rapidement sur la question des travaux qui sont menés actuellement sur la RN5. Pour l'instant, vous avez dû constater qu'avec l'information très importante que nous avons eue avec toute la population, avec toutes les contraintes qu'on a imposées aux entreprises, avec toutes les précautions qu'on a prises, ça se passe plutôt bien. Et des retours que nous avons, les personnes qui sont amenées à circuler dans cette voie-là, cette zone, sont plutôt agréablement surprise parce qu'on a presque l'impression que ça circule encore plus vite qu'avant.

Lorsque nous avons commencé ces travaux, effectivement à 8 h et demi, c'était totalement fluide dans les deux sens. Hier, nous avons fait des travaux assez importants. Vous avez eu dû voir ? On a commencé à 10 h du soir. Le matin tout circulait. Il n'y avait aucune gêne supérieure à ce qui se passait les jours précédents.

Donc, toutes les toutes les précautions sont prises pour réduire la gêne au maximum. La. Nous avons effectivement des photos également et nous étions sur place également. La deuxième chose que je voulais dire, c'est qu'il y a toujours intérêt à faire le mieux possible, le plus tôt possible.

Je vais vous donner un exemple le 31 décembre 2017, il y a eu des pluies très inhabituelles pour la période très importante. Mais Saint-Pierre était sous l'eau. On a énormément de données d'études sur la question des inondations de la plaine de



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Rivière-salée. On a collecté pendant plusieurs années des informations auprès de tout le monde parce que chaque personne interrogée individuellement avait une idée sur la cause unique et principale des inondations. On a collecté tout ça pendant plusieurs années, on a échangé beaucoup. On avait même mis en place un comité de concertation local.

On l'appelait en synthétique, on appelait ça le Kokolo où on avait associé des riverains, des associations écologiques. Il y avait des responsables d'exploitations agricoles et tous ceux qui avaient une interaction de près ou de loin avec ce problème d'inondation. Et au bout de tout ça, le bureau d'études qui nous accompagnait et qui a pu faire toutes les modélisations, modéliser en fonction des pentes, en fonction de l'évolution de l'urbanisation, parce que vous avez qu'au fur et à mesure qu'on imperméabilise, ça change un petit peu la vitesse de l'écoulement de l'eau. Et à partir de ça, on a pu avoir plusieurs scénarios qui nous donnaient en fonction des crues décennales, trentennales, centennale, ce qui se passerait à un endroit à un autre. Donc, ce qui a été mis en place a permis d'apporter un premier niveau d'amélioration, complété par ce que nous allons faire, qui a le court terme. En gros, surélever le niveau de la voie là où le point est le plus bas et dans la foulée, simultanément, nous lançons déjà des études pour pouvoir aménager encore améliorer la transparence hydraulique qui se fait entre l'amont et l'aval de la RN5. Donc tout ça, c'est un travail de concert. Et pour compléter le président, l'a expliqué d'ailleurs assez publiquement il va intervenir auprès de l'Etat pour que le maintien de l'écoulement de la rivière salée puisse être mieux garanti. Parce que quand vous êtes de la zone, vous le savez, vous avez vu vous-même le nombre d'embâcles de bambous qui descendent, voire même simplement de sédiments qui se déposent là où la vitesse de l'écoulement est plus faible. Voilà, c'est un ensemble d'actions coordonnées. Sans minimiser, quelles que soient les observations qu'on opère, au contraire, on récolte le maximum d'observation pour essayer d'apporter la solution la plus équilibrée.

C'est ce que je pouvais dire. C'est un sujet à lui tout seul et c'est le sujet de grand débat. Mais c'est juste pour l'explication.

Bonjour madame CROYANT PARFAIT, directrice de cabinet du maire.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Monsieur MONGIS qui est à ma gauche, il est de petit bourg ????? rivière donc il est né dans l'eau qui déborde. Donc il est comme nous comme toi et il a envie que ça s'arrange. Donc on essaie d'avancer ensemble.

La deuxième question concernait la surface de l'emprise.

Donc concernant, vous avez posé une question sur les superficies impactées qui sont concernées par les impacts du projet. Donc c'est quelque chose. On n'a pas encore mesuré ça puisque on est en cours d'étude, de fine d'insertion. On est en train de faire des plans. Donc bien sûr, il y aura un impact.

L'autre solution aurait été de prendre éventuellement une voie sur la RN5 pour le TCSP. Donc ce n'est pas une option qui a été retenue sur le Sud parce que vous avez un trafic important et vous avez besoin de la capacité routière actuelle et pour plein de raisons différentes. Donc le projet effectivement s'installe de part et d'autre.

En fait avec un élargissement de la RN5, donc il y aura forcément un impact foncier et environnemental à certains endroits qu'on va essayer c'est ce que j'ai expliqué de réduire au maximum. Donc vous parliez également du passage dans le bourg et des impacts éventuellement sur le bâti. Donc on ne s'autorise pas d'impacter le bâti, éventuellement, on a des impacts fonciers en bordure de parcelles, etc. Donc il y aura forcément quelques acquisitions.

Mais on ne s'autorise pas dans nos études en fait à impacter du bâti du bâti habité, on va dire. Donc c'est possible effectivement qu'il y ait quelques petits édicules qui puissent être impactés, mais par contre pas de maison. Voilà, c'est la feuille de route.

Alors écoute moi, il n'y a pas de blague, on ne blague pas là, on est sérieux. Alors tu nous permets de te répondre camarade. Alors madame. C'est une prestataire pour la



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

CTM. Celui qui porte le projet, c'est la CTM et Martinique Transport. Donc ne vous polarisez pas sur la dame. Elle donne des données techniques pour un projet technique.

Les réponses politiques, c'est la CTM, Ce n'est pas elle.

Nous sommes dans un débat sur une opération qui nécessite une large concertation et le garant de la concertation qui est Monsieur Alonzo qui va s'exprimer, va expliquer comment ça va se passer.

Au début, là on en est au début, il n'y a aucune décision de prise.

Il y a simplement des orientations qui sont posées sur la table et qui seront discutées. Chacun viendra avec ses arguments parce que de même qu'il y a des partisans sur une option. Il y a des partisans sur d'autres options. Chacun a son idée.

Et puis au final, c'est lui qui va expliquer comment ça va se passer. Il y aura une synthèse qui sera faite et la synthèse, c'est elle qui va guider comment on va faire. Ce sera comme ça que ça va se passer. J'aurais aimé qu'on donne à monsieur Alonzo la parole puisque c'est lui le garant de la concertation parce que la concertation, elle est posée et elle sera faite comme les textes le prévoient.

Elle sera faite calmement, avec des arguments, des contre arguments et personne ne va rien imposer. Ce sera la synthèse qui sera retenue. C'est comme ça que ça se fera et ça se fait comme ça dans toutes les régions. Oui, on situe les choses pour savoir à quel point on est. Donc on a bien expliqué qu'il y avait une concertation préalable en 2021 qui présentait le projet.

On a donc repris aujourd'hui, en concertation continue, la dernière séance au niveau de la CTM de la plénière a opté du pré programme en reprenant les principaux enseignements venant de la concertation préalable avec un certain nombre d'ajustements adoptés par la nouvelle gouvernance, le principal pour le Sud étant que le terminus ne se fait plus à Rivière-salée mais à Sainte-Luce. Donc ça, c'est des éléments qui a été acté récemment.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Sur les autres extensions, l'extension est et l'extension ouest vers Schoelcher, il y a eu aussi des ajustements. Donc toutes ces choses ont été présentées à la dernière plénière. Et aujourd'hui, pour répondre à votre question, si quelqu'un vous donne un chiffre, c'est que c'est un charlatan. Parce qu'aujourd'hui, on est au tout début du projet. Je vais même dire qu'à la limite, le début du projet, ce sera sûrement en mars prochain où on pourra présenter le programme.

Et au niveau du programme, la différence qu'il y aura c'est qu'on pourra vous donner des chiffres qui auront été l'objet d'études affinées entre maintenant et Mars. Pour ce que vous désignez actuellement ? Vous avez vu différents tracés qui ont été présentés. Donc aujourd'hui, on sait par exemple qu'on va entre rivière-salée. Donc là où vous avez des tracés, simplement, avec cette décision, cette délibération, les équipes en charge des études vont commencer les études géométriques des études au niveau des parcelles, c'est à dire maintenant, ce sera pris un tracé sur une carte, comme ça, ils vont aller au niveau du cadastre. Ils vont regarder au niveau de chaque parcelle avec les ratios, les règles, puisque quand le TCSP passe bien sûr il y a un linéaire, il y a une largeur de voie qui est règlementaire pour raisons de sécurité ou autres. Et donc ils vont aller au niveau de chaque parcelle avec tous les instruments qui existent, c'est vrai, il y a des instruments qui permettent d'avoir les choses assez rapidement. Il fallait bien sûr cette validation politique des deux porteurs de projet puisqu'il y a eu la plénière de la CTM et aussi un conseil d'administration de Martinique Transport puisque ce sont les deux qui portent le projet.

Et donc, à partir de ces décisions qui deviennent exécutoires, les études se poursuivent et donc elles vont permettre d'arriver à ce chiffre dont vous parlez, qui en effet est important puisqu'il va acter de la consommation, du projet, des types de sols sur lequel le projet va passer puisqu'il va passer par exemple sur des sols AOC.

Donc il y aura une concertation à mener il y a la concertation avec le grand public, mais il y a des concertations avec des publics bien ciblés. Donc sur ce volet, il y aura



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

une concertation avec le monde agricole, puisqu'il faudra aller leur dire quelle est la surface qui sera consommée pour tout ce qui est en AOC.

Quand on enlève des terres en AOC, ce n'est pas automatiquement que l'Institut national qui gère donc l'INAO, remet les mêmes surfaces. Donc ça veut dire que si le projet consomme 100 hectares de terres AOC ? on peut se retrouver avec peut-être 20 hectares. On donnera sur d'autres terres en plus et un déficit de 80.

C'est des questions vraiment qui montrent qu'il y a un impact c'est-à-dire que le projet va retirer, peut-être dans la zone agricole va avoir un impact dessus. Mais ça, si on est sérieux, ça peut être fait entre les décisions qui ont été prises là et mars. Et là en mars il y aura donc le programme qui va pouvoir donner vraiment des données de départ.

Mais ce sera vraiment le départ de la phase d'étude et sur lequel on pourra vraiment discuter avec des données fiables. Et c'est d'ailleurs là, à partir de ce moment là où ces d'études là seront finalisé, on saura la liste des gens à décider qui sera impactés au niveau de leur terrain, que les discussions vont commencer avec ces personnes-là pour leur dire sur votre terrain, on a besoin de consommer 1000 mètres, 2000 mètres, voilà le prix.

Et puis toute la suite, pour savoir si ce sont des acquisitions amiables, s'il y a des discussions, s'il y a des choses où, on ne s'entend pas. Donc à la fin, au bout du processus, comme tout projet public, on passe en expropriation. Parce que vous imaginez bien qu'un projet de BHNS, il ne va pas circuler entre des maisons comme ça.

Voilà, il y a quand même des données techniques où il doit aller pour garantir la vitesse commerciale d'un certain linéaire et d'une certaine manière. Mais aujourd'hui, c'est clair que personne ne peut vous donner sérieusement un chiffre sur cette consommation là, mais il sera donné et normalement, si le calendrier est tenu, ce sera



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

au niveau du programme et qui fera l'objet d'un retour déjà ici qui fera l'objet, à la demande de la Commission nationale débat public, d'un document écrit.

De la même manière qu'en 2021, il y avait un document, une brochure écrite qui était remise. Il y aura une brochure écrite qui reprendra tous ces éléments-là, puisque ce seront les éléments de base de départ du projet. Voilà.

Merci Monsieur ALONZEAU.

On continue les questions.

Présentez-vous

Je suis Pascal TOURBILLON, je suis membre de l'ASSAUPAMAR.

Et je suis content de cette concertation parce que ça nous permet de savoir ce que les collectivités prévoient pour nous en matière de transport et Martinique Transport aussi ce qu'ils prévoient. C'est une bonne chose. Mr ALONZO apporte des éclaircissements, mais je dis quand même que la question posée est importante, parce qu'il y a une loi dit zéro artificialisation naturelle, la loi ZAN. Il est important que nous sachions selon les projets, les hypothèses à faire passer, vous pouvez avoir, on ne dit pas que c'est définitif, si on le fait comme ça, combien de terre on va officialiser ? Donc c'est important de savoir et c'est la loi. Nous sommes dans la loi et on ne vous demande pas quelque chose hors la loi.

C'est une question purement technique et pas de politique. Deuxième chose que je dis.

Je me pose la question à quoi on sert dans cette concertation ? Pourquoi je pose cette question ?



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Je me rappelle on avait une première concertation à Rivière Salée il y a un an ou deux, on nous a dit c'est à Rivière Salée qu'il va passer.

On avait une autre concertation à Sainte-Luce, on nous a dit qu'ils ne savaient pas encore si c'était Sainte-Luce ou Céron.

Aujourd'hui, on nous dit que ce sera Céron sans savoir la raison et sur quels critères. Mais il n'y a pas de discussions à ce sujet.

Cela veut dire que l'administration, les élus nous impose des choses, donc on devient des chambres d'enregistrement. Ce n'est pas conforme à ce que dit la Charte de l'environnement qui dit que les projets doivent être vus et discutés suffisamment en amont pour que le public puisse faire des propositions, qu'on prenne en compte. On a l'impression que vous faites comme vous voulez avec les élus et puis vous venez nous dire ce que vous avez décidé. Ça c'était le deuxième point.

Et puis il y a un troisième point qui me paraît assez important. J'ai l'impression qu'il y a confusion entre TCSP et puis bus à haut niveau de service est ce que ça veut dire synonyme en transports en site propre ?

C'est volontairement des bus qu'on a sur la zone de Fort de France Lamentin qui a demandé énormément de consommation de terre et de problèmes humain et écologique. On se demande si on ne peut pas avoir un site dédié en transport qui peut être un transport collectif avec bien sûr des ramifications.

Mais peut être qu'on aurait pris moins de place avec le bus à haut niveau de service, il y aurait peut-être moins de place et rendre autant de service. Nous avons comme témoignage ce qui se passe pour le Sud. Pour le Sud, il faut simplement mettre une partie dédiée uniquement aux transports publics et à ce moment-là, on n'aurait pas besoin de faire autant de travaux, il y aurait moins d'impact écologiques et moins d'impact financier. Moi je pense ainsi mais peut-être que d'autres ont d'autres critères de choix.

Mais en fait, je fais une myriade de critères de choix. Merci.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Oui. Bonjour, Max LETANG saléen (...) de par sa mère et également ancien dans le transport maritime.

Alors bon, quelques questions ont déjà été posées, je reste uniquement sur le TCSP pas autre chose.

Mais j'ai quand même à demander puisque j'ai vu ????? se faire Se construire parce que quand j'étais petit pour ceux qui ne savent pas. On passait par le rond-point de Carrère bac, le bourg de Ducos, prendre l'ancienne route, sortie petit-bourg, le pont bac là-bas et ainsi de suite.

Donc j'ai vu cette route se faire à l'époque c'était Michel Renard, le grand argentier du conseil général, qui a fait cette route à trois voies.

Cette route a été mise, certains endroits, à deux fois deux voies et nous sommes en circulation à 70 kilomètres heure. Quand je prends par exemple la route de Desmarinières Rivière-Pilote ou bien la route de la Régale à 90 kilomètres heure ou Saint-Joseph redoute, etc. Donc, avant même de parler du TCSP de cette voie à mettre aux normes quand aura-t-on une route pour les usagers aux normes, alors histoire de vitesses ce n'est pas grave 70 90, mais je dirai une voie aux normes donc ça veut dire à largeur normale et deux fois quatre voies éventuellement pour qu'on puisse circuler déjà correctement. Ça c'est une première question. Deuxième question concernant le TCSP qui s'arrête effectivement à Céron pour des raisons techniques et autre D'accord parce que je ne pensais, j'ai cru entendre Sainte-Luce, c'est vrai que Céron c'est Sainte-Luce, mais de Céron à Sainte-Luce On est également à deux fois deux fois deux voies, plutôt deux voies d'un côté, une voie de l'autre, en plus séparée par une glissière en béton. Quand aura-t-on effectivement sur cette portion de route deux fois deux voies puisque, jusqu'à preuve du contraire, c'est encore ceci qui cause quelques embouteillages et je dirais même des accidents, alors concernant le TCSP également, puisque on a parlé de l'emprise au sol, je ne vais pas continuer mais c'est clair qu'il y a une emprise au sol on prend toujours sur des terres agricoles et j'ai cru entendre qu'on prendrait éventuellement sur donc des terres AOC



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Alors que bon, voici encore une chose une aberration, puisque ça s'est fait au Carbet pour une construction d'immeubles SIMAR bailleurs sociaux où ça posait problème. Donc à quoi ça sert de s'être battu pour avoir une AOC, nous en sommes fiers plus ou moins quand aujourd'hui on veut encore prendre sur des terres AOC comme Monsieur l'a l'expliqué.

En prenant donc sur ses terres, il serait possible qu'on puisse perdre cet AOC. Deux Et quand est ce que ce pays Martinique aura de l'ambition financière, quitte à faire sur plusieurs années pour avoir par exemple, pourquoi pas un TCSP suspendu ? Alors je parle de suspendue pas par câbles mais par une route suspendue.

OK, genre on a un poteau central au milieu avec deux fois deux voies par exemple. Ou pourquoi pas une voie puisque si ce n'est que pour le TCSP. Deux voies seraient parfaitement suffisantes le long ou en plein milieu de ce qui existe pour arriver à Rivière-salée. Pourquoi vouloir prendre chaque fois sur des terres agricoles ? OK, donc ça c'est pour un développement qui pourrait se faire d'ailleurs concernant également l'autoroute.

Alors je rappelle que feu Camille DARSIERE en 1990 a lancé les travaux de l'autoroute à deux fois trois voies. Je pense que vous avez des archives et que vous pouvez constater. Sauf qu'aujourd'hui j'aimerais savoir où se trouve réellement la portion trois voies parce que je vois bien deux voies et il y a une existante complètement à droite.

Je ne parle pas du TCSP mais qui va directement sur une sortie. Donc je pourrais poser d'autres questions, il y a d'autres personnes. Je m'arrête simplement à ce TCSP. Et quelles ambitions avons-nous pour éventuellement arrêter d'avoir de l'emprise au sol ? Et pourquoi pas ? ça coûterait plus cher de faire quelque chose de bien plus joli. Avons-nous cette ambition ? Dernière chose.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Dernière chose l'éparpille. Pourquoi toujours prendre Justement encore de l'emprise au sol comme à Carrère, et autre quand on pourrait éventuellement prévoir plusieurs ???

Merci. Alors on va passer aux réponses. D'abord en premier groupe de réponses liés à peut-être un amalgame entre TCSP et BHNS. Alors Madame Lebel va répondre mais je veux peut-être avant d'oublier, répondre aux questionnements de Monsieur Tourbillon. Alors vous faites état d'une non-concertation.

Aujourd'hui on dit qu'on arrive là, la semaine prochaine, de l'autre côté, après demain, on arrive. Bon, non, c'est bien parce qu'il y a eu, concertation et qu'on a écouté les demandes de la population de Sainte-Luce.

C'est bien parce qu'il y a une volonté de notre part de répondre à la demande de la population de Sainte-Luce et du maire de Sainte-Luce que nous avons pris le parti d'aller jusqu'à Céron. On n'arrive pas dans le bourg de Sainte-Luce.

C'est ce qui est posé là, c'est ce qui est posé là. Alors, je ne peux pas comprendre quand tu dis qu'il n'y a pas de concertation, si on n'écoute pas tu diras qu'on n'écoute pas, quand on écoute tu dis qu'on n'écoute pas. Alors qu'est-ce qu'on fait ?

Bon, ça, c'est la première chose. Max Je te réponds j'ai écouté tes trois questions, mais qui sont contradictoires entre là.

Tu me dis ayons de l'ambition, faisons deux fois quatre voies pour qu'il y ait plus d'embouteillages, que la circulation soit fluide. J'entends. Où prenons-nous les quatre voies ? Sur quoi ? tu dis d'un côté de ne pas manger de terres et d'un autre côté fais deux fois quatre voies. Sur quoi on mange la terre ? on fait sur la mer ?

De la même manière ce que je veux te dire c'est que chaque fois qu'on intervient sur le réseau routier, qu'on l'élargit, qu'on crée des voies, ça crée des complications.

Parce que l'intervenante de Tout à l'heure l'a rappelé Tu as des terres qui sont protégées et le label AOC, tu l'as rappelé, a été gagné de haute lutte. Donc là, c'est un combat. Un combat qui s'annonce. Mais de quel côté on va faire passer le TCSP ? Sur la mer ? Bon donc il y aura une discussion qui va s'engager.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Max écoute moi tu connais mon métier et je te dis que quand tu fais une solution suspendue, tu as les mêmes problématiques parce qu'il faut que tu aies des pylônes. Autour des pylônes il faut que tu aies une zone, comme on dit non aedificandi une zone de protection et où prends on la zone de protection ? Et bien si on te dit de mettre dix mètres par la 10 mètres par là et bien ça fait 20 mètres et 20 mètres par 20 mètres ça fait 400 mètres carrés.

Bon. Donc les problématiques sont les mêmes. Restons sur du factuel quand on fait un pont quand tu fais des viaducs, tu as une emprise au sol sur chaque pile de pont à respecter et tu as une zone, non aedificandi autour de la pile de pont dans laquelle tu ne peux rien faire. Bon voilà, donc les problématiques sont posées, elles sont réelles.

Que tu fasses de la voirie au sol ou de la voirie en élévation, comme on dit. Tu as des contraintes de terre, tu es obligé de taper dans les terres existantes parce que nous sommes malheureusement une île. Ce n'est pas moi qui l'ai fait comme ça, je l'ai trouvé ça, et je vais mourir il restera comme ça. C'est une île et on a une île avec une histoire douloureuse on ne va pas revenir dessus. Il y a des propriétaires terriens qui sont extrêmement jaloux de leurs terres qu'ils ne lâchent pas comme ça. On a été obligé par le passé de passer par des expropriations. Tu connais le temps des expropriations et puis aussi tu as des espèces écologiques protégées. L'ASSAUPAMAR est là, fait son travail et surveillance mais c'est normal.

Mais je veux dire que c'est la concertation qu'on met en place qui va permettre de dégager la solution. Ce n'est pas moi Fernand ODONNAT qui l'a, ce n'est pas Mr ALONZO qui l'a, c'est nous tous qui l'avons ensemble. Tout ce que je dis il y aura une solution médiane qui sera dégagée, qui ne va pas plaire à tout le monde. C'est évident. Parce que si tout le monde était d'accord, le monsieur qui est venu dire qu'il souffre, je le comprends parce qu'il est commerçant.

Mais tu sais combien de mails on a reçu en une semaine de pluie parce que les routes étaient bloquées ? 250 mails. Pour nous injurier, pour nous dire de faire quelque chose pour la route. C'est pour cela qu'on fait les travaux, pour essayer de débloquer la



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

situation même si ce monsieur n'est pas content et je le comprends, il y aura 250 qui seront contents parce que nous faisons les travaux.

Ici, une autre question Monsieur, présentez-vous !

Joseph BONHEUR, je suis saléen. Comme tous les bonheurs, la plupart des bonheurs. Alors aujourd'hui, 13 décembre, ma mère aurait eu 104 ans et ma mère était de petit bourg. Elle a connu le bac.

Est-ce que, en parallèle avec le TCSP, parce qu'il faut quand même trouver une solution sur cet axe là où il faut parfois près de deux heures pour arriver à Fort de France, ce n'est juste pas normal. Est-ce que vous avez envisagé d'élargir le canal et de faire la jonction avec les transporteurs maritimes ? Parce que ça peut effectivement soulager un peu le Sud, que ce soit des gens de Ducos qui reviendraient vers petit bourg et les gens du Sud qui iraient vers petit bourg.

Merci pour cette question. Et monsieur, vous aviez une question ? Bonsoir à toutes et à tous. Je suis Ralph QUITMAN. Je voudrais poser quelques questions, à savoir dans la mesure où il y a une insertion bilatérale et une insertion coaxiale qui va partir peut-être de Carrère et éventuellement en ce qui me concerne, jusqu'à Champigny. A un moment donné, j'aimerais savoir si à hauteur entre la portion de Carrère et Champigny, est ce que ce sera une insertion, disons coaxial ?

Parce que je suis propriétaire de terrain à côté et j'aimerais en fait que bien sûr que peut être qu'il y a un impact sur mes terrains, mais aussi que je puisse quand même ne pas être trop gêné et pouvoir bénéficier de produits de mon travail. Alors en fait, ce que je voudrais aussi demander, c'est qu'au cas où mes terrains seraient impactés, est ce qu'il serait possible de me permettre une voie, une servitude normale au moins de six mètres permettant de desservir ces parcelles ?

Ce sont des parcelles qui sont à coté de du rond-point de Champigny. En fait c'est ça mon problème, c'est de savoir d'avoir une certitude pour savoir si ces parcelles



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

### Rivière-Salée

13 décembre 2023

puissent être desservies et ne pas être impactées sans servitudes puisque en fait on a tous envie d'avoir son bien. C'est ce que je voudrais savoir.

J'ai le numéro des parcelles. Enfin, au cas où il faudrait les donner à qui de droit, je pourrais éventuellement vous les proposer.

Très bien, merci. La première question revenait en fait sur la problématique du transport maritime.

En effet, le transport maritime et fluvial a existé aussi bien à Rivière Salée qu'à Petit Bourg en particulier on arrivait au débarcadère près de la cité du débarcadère.

Il y a un lien avec la nécessité quand même de au moins maintenir un bon écoulement fluvial de la rivière Salée et de ses affluents. Ça contribue beaucoup à réduire un petit peu les inondations. Pour autant, la solution de transport maritime via la baie pour arriver et desservir aussi bien le bourg de Rivière Salée que Petit Bourg, ce n'est pas la plus pertinente pour déplacer des populations, mais ça ne veut pas dire que ça n'a pas un intérêt d'un autre ordre, y compris de découverte, de permettre d'accéder à la mangrove, mais vraiment en y allant de façon la plus écologique possible. C'est à dire que l'objectif n'est pas de créer des grands canaux rectilignes comme ça aurait été le cas si ça avait été fait il y a 150 ans par exemple. Là, on suit vraiment le circuit entre la RN5 et la baie de Fort de France.

On a environ pratiquement quatre kilomètres ou quatre kilomètres à vol d'oiseau, il y a à peu près trois kilomètres. Donc ce n'est pas des endroits où on circule à grande vitesse, mais du coup, ce n'est pas la solution optimale pour organiser des déplacements du transport collectif, de masse. Mais ça, il y a quand même un intérêt de pouvoir circuler et accéder à toutes les zones de la Martinique, sauf ceux qui ont une bonne condition physique, qui peuvent enjamber beaucoup.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Il y avait une question sur le BHNS. L'explication ? Monsieur TOURBILLON a parlé de la confusion qui existe entre TCSP, transports en site propre et le BHNS. Le BHNS c'est le matériel roulant. Ce n'est pas l'objet de notre discussion de ce soir.

On est bien sur le site propre, c'est à dire l'emplacement réservé pour la circulation des bus. Et c'est bien ce qui a été présenté dans le slide de madame CHAIGNEAU. Tout à l'heure, elle a parlé de haut niveau de service parce qu'avoir un site propre, c'est ce qui permet de garantir une durée de trajet.

Elle a parlé d'environ une trentaine de minutes. Ceci permet de la fiabilité parce que sur cette voie réservée, il n'y a sauf si quelqu'un l'a emprunté, il y a eu un accident où sa voiture est tombée en panne dans une voie qui ne lui appartient pas. Il y a possibilité d'avoir de la fiabilité, il n'y a pas d'embouteillages, donc c'est pour ça qu'on parle de haut niveau de service.

C'est cette voie réservée que l'on cherche à avoir pour que les lignes express du Sud que peut être vous empruntez pour aller de rivière-salée ou des cinq autres lignes qui existent dans le sud pour aller jusqu'à Carrère. Elles sont dans la voie des voies de circulation classique de tous les véhicules et donc elles n'ont, c'est difficile pour elles aussi, pour peu qu'il y ait un engorgement, de pouvoir respecter un horaire.

Alors que quand vous prenez un site propre, vous avez la garantie de pouvoir faire votre trajet dans le temps qui a été indiqué là aux alentours d'une demi-heure. Donc c'est ça le niveau de service. Et donc on améliore la fiabilité du service parce qu'on peut respecter des horaires, on améliore la régularité. On peut à ce moment-là offrir un meilleur service aux usagers, donc il n'y a pas de confusion.

On est bien sur le site propre, le tracé.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Je fais une intervention une dernière parce que je dois partir mais je tâche de répondre à un monsieur QUITMAN et aux propriétaires qui sont dans la salle, qui seront sans doute impactés par le tracé qui sera retenu. Il n'y a pas encore de tracé retenu. Ce sont des propositions qui sont sur la table qui pourront être amendées, compléter, modifier en fonction des avis des uns et des autres.

On est dans ça, dans cet état d'esprit là. Donc pour monsieur QUITMAN et les autres, il n'y a rien qui sera fait dans votre dos. Vous n'allez pas arriver un jour et voir un chemin près de chez vous.

Oui mais ce que je peux déjà dire, Monsieur QUITMAN et aux autres, c'est que le tracé, une fois qu'il sera arrêté après la phase de concertation préalable, les propriétaires seront convoqués, avertit Il y aura une discussion qui va s'engager avec eux.

C'est le minimum quand même. Et puis ils seront pour ceux qui seront impactés, ils seront indemnisés. On ne va pas prendre la terre des gens.

Mais tu pourras faire tes propositions à ce moment-là aux équipes techniques qui seront en discussion avec toi. C'est aussi simple que ça. Voilà mais ce que je veux dire et ce sera mon mot de fin, c'est que tous les débats qu'on a là sont normaux, on en est au début du début du début. Donc les précisions techniques et je m'adresse à Monsieur Tourbillon, à l'ASSAUPAMAR et au monsieur dont je ne connais pas le nom, qui a évoqué tout à l'heure les quantités de terre, les surfaces de terre qui seront en tous les cas terre à haute qualité écologique, qui seront impactés.

On ne peut pas encore vous dire puisqu'on est au début du début du début. Voilà ce que je voulais rajouter. En tous les cas, je vous souhaite une bonne soirée et puis on se reverra de toutes façons, Monsieur Tourbillon je reste présent. Oui, on va discuter pied à pied, on va argumenter.

Alors je crois qu'il y a une dame qui voulait que je lui réponde.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Je vais vous répondre madame SOUNDOROM, je suis Mr SOUTARSSON, je suis l'adjoint en charge de la sécurité. Alors, comme tout un chacun monsieur le maire, effectivement, a reçu le dossier qui a été présenté et Monsieur le maire prendra une décision quand il aura tous les éléments techniques. Ce qui veut dire qu'il veut l'impact qui aura sur le passage au niveau de la rue Schoelcher depuis Petit Bourg parce qu'il faut savoir que Génipa c'est Ducos, mais petit bourg, d'après la présentation du projet, il y aura un parc de regroupement au niveau de petit bourg et sachant qu'il y a un éco parc qui est censé voir le jour à ce niveau, donc il attend effectivement par rapport à ce que le modérateur a dit, tous les éléments techniques pour pouvoir à ce moment-là prendre sa décision. Parce qu'il faut savoir effectivement que le maire, il reste le magistrat de la ville et il a son mot à dire par rapport à ces propositions. Donc aujourd'hui, effectivement, il y a une date parce qu'on parle de 2021 et il y a des idées qui ont été émises entre 2021 et aujourd'hui, il y a eu de nouvelles idées qui ont été émises. Mais il nous faut effectivement un résultat technique pour savoir quel impact que nous aurons. Parce qu'il faut savoir que la rue Schoelcher, elle, est assez large. Il n'est pas question ni d'exproprier ni de détruire, ni de faire quoi que ce soit par rapport à l'existant.

Il faut savoir que la Ville, nous avons un plan local d'urbanisme qui a déjà été établi. Donc nous devons aussi faire en sorte que ce plan local qui a été validé soit respecté. Voilà.

Bonsoir madame MACENO, donc on va faire un petit retour en arrière. On ne sera pas sur rivière-salée mais on va retourner sur Ducos et au terminal Carrère. Alors j'ai entendu un joli champ sémantique ce soir intermodalité, cheminement aménagé. Je fais part de mon expérience enfin dans ce que j'ai remarqué depuis l'extension du Terminal à Carrère.

Quand vous parlez d'intermodalité, j'avais parlé de l'intermodalité partielle. Bien sûr que ça existe, mais pour l'acheminement en voiture TCSP, vous n'avez rien fait concernant donc les aménagements chemins aménagés concernant les piétons. J'habite un quartier qui s'appelle Bac Ducos et pour pouvoir accéder au terminal de Carrère, il n'y a pas d'aménagement dans les jolis mois que vous avez utilisé.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

### Rivière-Salée

13 décembre 2023

Cheminements aménagés, ça n'existe pas. Il n'y a aucun trottoir et tous les matins, lorsque je passe, je suis enseignante. Je me rends donc à mon lycée. Je croise des élèves qui descendent à pied pour rejoindre le TCSP et qui sont obligés de passer dans l'herbe pour ne pas se faire écraser. Alors, avant de poursuivre, je ne sais pas sur Rivière Salée, ne serait-il pas bon de finir ce que vous avez commencé ? Donc à Ducos et de façon à sécuriser donc le parcours. D'autant plus qu'il y aura une zone d'activité qui sera créée bientôt dans la zone de Carrère, une zone d'activité écologique, à ce qu'il me semble. Qui dit écologique, Dis moins de carbone. Donc que faites-vous donc pour permettre cet accès donc aux piétons et sécuriser cette zone ?

Merci madame. Deuxième question.

Bonsoir, c'est Guilaine DUCTEIL de Rivière Salée mais qui bouge beaucoup. Je suis piétonne, usager de tous les transports de la Martinique maritime, TCSP, et tout ce que vous voulez, et il y a des incohérences. Et je rebondis exactement sur ce que madame dit. A Carrère, donc j'arrive à Carrère, c'est joli, c'est beau et je veux aller à Trinité.

Je fais comment ? Je dois aller jusqu'à la Galléria ou au pont de la Lézarde, parce qu'il n'y a aucune navette entre Carrère et Mahault. Aucune. Zéro, rien, nada. Quand je vais du Nord vers le sud, je ne peux pas. Il n'y a rien qui se passe. Donc ça, ce serait déjà très bien pour tous les usagers. Ensuite, il y a un problème de régulation d'horaire entre les bus.

Alors si mon bus arrive, c'est prévu sur son planning à 17 h 25 et que L'Express ou le BHNS ce que vous voulez part à 17 h 25, il y a un problème parce que le bus, lui, il suit le flot des voitures alors que le BHNS lui il est libre. Donc moi je peux arriver des minutes avant ou après. Et ça, vous savez, tous les jours, quand on travaille, c'est compliqué. Je suis formatrice réseau informatique Cybersécurité, c'est un métier assez intéressant. Si vous voulez. Je peux postuler à CTM parce qu'il y a eu des soucis, mais en fait c'est là la petite blague du soir. Mais au début j'étais venu vous parler du maritime, je vois que beaucoup de gens en ont déjà parlé. Bon alors mon problème c'est en temps qu'usager piétonne j'ai vraiment mal aux pieds.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

J'ai des ampoules aux pieds et je ne rigole pas en disant cela ça a l'air drôle mais non parce que je fais ça tous les jours. Je ne suis pas la seule, on est des milliers et il faudrait déjà arranger l'existant pour ce que vous allez faire dans le futur puisse avoir une suite logique. Alors moi j'aurais aimé c'est une régulation informatique pour que quand j'appelle la régie où Martinique Transports pour dire où est mon bus, qu'on puisse me dire qu'il est en panne ou qu'on ait une l'information.

Alors vous avez beaucoup de choses avec le site Mobilité. J'y suis souvent. Le problème c'est que regardez le nombre de bus qui étaient non desservis cette semaine. Moi j'ai mon travail je suis trop contente. Mais il y en a qui cherchent du travail, qui cherchent des formations, qui ne peuvent pas aller à leurs rendez-vous médicaux, parce qu'il y a encore des problèmes techniques. C'est que des problèmes techniques le plus souvent que vous avez et pas de problème de personnes. Donc il faudrait régler ça

Je pense avant de prolonger ça. Vous voyez ce que je veux dire ? Ça fait une sorte de gangrène, sinon.

Merci des réponses à ces deux groupes de questions.

Martinique Transport ?

Je veux juste rebondir sur ce que vient de dire madame et qui est très juste. Vous avez dit vous même que vous prenez les lignes, les lignes express et qu'elles sont dans le flot, le flot de la circulation classique et donc ça cause des retards dans l'arrivée des bus. Donc vous êtes en train de confirmer ce que je disais tout à l'heure le fait d'avoir un site propre, d'avoir un couloir réservé permet de fiabiliser les données que vous avez sur l'application que vous avez sur Martinique Mobilité, qui permet de donner des horaires et de faciliter les correspondances.

A partir du moment où votre ligne express qui rejoint Carrère est bloquée dans un embouteillage que le chauffeur ne peut pas maîtriser, que l'exploitant ne peut pas



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

maîtriser. Forcément vous allez rater la correspondance pour vous visiez pour aller à votre rendez-vous. Est ce qu'on est d'accord ? C'est exactement le bien fondé d'un couloir de bus. Là, on parle d'un projet beaucoup plus important parce qu'on est lié à une topographie.

On a aussi des ouvrages d'art à traverser, des choses à réaliser pour faire des traversées. Mais c'est exactement l'objectif de ces extensions, c'est de permettre aux usagers comme vous qui sont tributaires du transport public, de pouvoir avoir un circuit et des trajets dont l'horaire est fiabilisé. La navette, vous avez raison, elle n'existe pas encore entre Carrère et Mahault donc vous avez raison.

J'entends tout à fait ce que vous êtes en train de dire vous parlez de l'aménagement du pôle de Carrère. Ça fait partie des projets qui ont des coûts et pour lesquels nous recherchons des financements. Donc oui, oui, madame, ça fait partie des pôles, ça fait partie des projets d'aménagement des pôles d'échanges.

Pour la navette, je vous le dis oui, vous avez raison et ça fait partie aussi dans les extensions de voir comment on peut faire la liaison aussi rapide, donc fiabiliser entre Carrère et Mahault qui permettrait de faire des correspondances vers le nord, parce qu'à Mahault, effectivement, et c'est là qu'arrivent les bus du nord atlantique et à pointe Simon pour les bus du nord caraïbe.

Donc sur ça, vous avez raison, mais c'est en projet d'étude.

Je vais vous donner également quelques éléments complémentaires d'aménagement. Effectivement le quartier bac Ducos est traversé par la RN8, donc c'est la route qui permet de sortir de Carrère ou l'ancienne route comme a dit Monsieur BONHEUR tout à l'heure. Non, ce n'est pas Mr BONHEUR qui a dit cela c'est Mr LETANG qui permettait de rejoindre Petit bourg.

Effectivement, sur ce tronçon là on prend note de l'observation, ça veut dire que la chaîne de bac Ducos la chaîne de déplacement est composée de tous les modes



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

possibles. On a parlé de maritime, de site propre avec des bus, on a parlé de piétons. Donc effectivement, cette vision globale, on est obligé de l'agrégé et donc de tenir compte également des personnes qui doivent se déplacer à pied pour aller d'un point à l'autre pour les rabattre.

On essaye de viser le dernier kilomètre, c'est à dire qu'on a des grosses artères qui peuvent déplacer des quantités de personnes assez importantes qui ensuite doivent avoir toute une série correspondances pour pouvoir arriver au plus près de chacun. Et ça veut dire aussi oui, pour les aménagements piétons, il faudra que nous continuions notre politique d'aménagement de trottoirs.

Vous avez dû voir, en parlant de Ducos, vous avez dû voir entre Ducos en allant vers petit bourg, et en allant vers cet esprit également, les aménagements de trottoirs qui ont été fait pour sécuriser le déplacement des piétons. La CTM va continuer dans cette direction là également. Et oui, tout à fait de bac vers le terminal.

C'est pour ça que je vous disais qu'on a pris note de cette observation là aussi. Et on va essayer d'intégrer ça dans les différents programmes d'aménagement des routes départementales et nationales, en fonction bien sûr des zones où il y a le plus de besoins. Il y a une autre chose qui est cohérente également en complément de tout ça, c'est y compris l'aménagement de pistes cyclables pour permettre d'autres déplacements avec des modes doux.

Voilà, nous essayons de prendre tous les paramètres et d'en sortir la meilleure synthèse, ce n'est pas la synthèse qui va faire l'unanimité sur tous les plans, mais en tout cas celle qui va tenir compte du maximum d'avis et Mr TOURBILLON a justement indiqué la question de la loi Zan zéro artificialisation nette. C'est une loi qui s'applique à l'ensemble du territoire français et qui prévoit de réduire entre 2011 et 2021, réduire la consommation de zone imperméabilisé de moitié.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Et puis une deuxième étape 2021 à 2030 à peu près de réduire encore pour arriver à zéro artificialisation nette, c'est à dire que ça ne voudra pas dire qu'on ne va rien imperméabiliser de plus mais ça veut dire que dans l'ensemble de ce qui sera fait, si on a imperméabilisé plus, il faudra compenser avec des zones à désimperméabiliser.

Ça veut dire qu'il y aura des impacts sur tous les documents d'urbanisme et en l'occurrence sur la Martinique. La CTM a engagé le processus de révision du SAR schéma d'aménagement régional pour tenir compte de ça. Et finalement, c'est très cohérent puisque ça va dans la ligne droite de pouvoir mieux préserver l'environnement, mieux préserver l'utilisation de la consommation de terre.

Et donc c'est ce document, une sorte de schéma qui est l'ossature générale et les autres documents, que soit le Scot ou le PLU, peuvent s'organiser, se déduire de ce schéma à l'échelle de la Martinique entière. Voilà ce qu'on pouvait préciser pour l'instant.

Merci Monsieur MONGIS. Un groupe de questions.

Bonsoir Nicolas Le Cerf. Rivière-salée. Vous avez dit tout à l'heure que le passage au niveau du bus du TCSP à l'origine passait le long de la RN5 au niveau de Rivière-salée et qu'il a été modifié pour passer plus dans le bourg et passer par la route de médecin.

Et que la raison qui vous a amené à cela, c'est en fait l'échangeur. C'est l'échangeur, en fait, qui posait problème ? L'échangeur trois ilets rivière-salée le pont ? Je ne pense pas enfin je ne conçois pas qu'il ne puisse pas y avoir de modification de ce pont à terme, parce qu'il y a quand même trois ilets qui éclatent au niveau du nombre d'habitants, qui amènent de plus en plus de monde.

Beaucoup de gens se plaignent justement de l'accès à la RN5 en plus maintenant il va y avoir le cinéma, il y a l'espace sud, le siège. Donc c'est une zone assez importante au niveau des embouteillages et déplacer le TCSP pour faire passer dans le bourg, je ne



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

suis pas sûr que ce soit une bonne solution parce que finalement ça va déplacer tous les problèmes et on aura toujours ces problèmes de bouchons.

Donc je pense qu'il faut faire une vision globale du système. C'est vraiment le faire passer le long de la RN5 et revoir entièrement l'échangeur pour tout fluidifier. Voilà, et après je ne comprends pas l'intérêt de passer par la route de médecin. Qu'est-ce que ça va apporter à un médecin ? Parce qu'en fait, même si la route elle fait cinq kilomètres et qu'on met un ou deux arrêts de bus, ça ne va rien changer pour les habitants de médecins.

Avec les nuisances sonores que ça peut amener en plus j'imagine, pour toute une population qui habite vraiment le long de la route et avec aussi tout ce problème de gérer correctement vos élargissements de routes. Et je me permets, j'en profite par rapport à Martinique transports notamment et notamment par rapport à tous les bus de Sudlib qui arrivent quand même sur une route qui est juste parallèle à celle de médecin.

Vous allez vous imaginer des échangeurs alors que déjà on n'est pas capable d'élargir la route de la Laugier de la Simon qui dessert tous les bus de l'espace Sud, Sudlib passe sur une route qui n'est pas une route de deux voies, qui est une route, une voie et demie avec soi-disant un élargissement. Vous avez tous les gens du CFA qui se garent le long de cette route.

On n'est déjà pas capable de gérer cet élargissement-là. Donc je me pose vraiment la question de l'élargissement par rapport à la route de médecin.

Et je tiens à préciser on n'habite route de médecin donc on ne prêche pas pour notre paroisse.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Merci pour cette question. Une autre question par ici.

Oui madame Toulon, donc je suis salésienne et également membre de l'ASSAUPAMAR et nous étions donc effectivement avec mes collègues à la réunion de Sainte-Luce et à aucun moment il n'a été pris la décision fiable que le terminus soit à Cérons et il y avait la question était encore posée entre les coteaux et Céron. Alors ce que je voulais savoir c'est qu'est ce qui justifie l'installation de ce terminus ? Donc, ou il y aura un parking finalement à Céron plutôt qu'au coteau et par exemple un habitant du Diamant, est ce qu'il faudra qu'il aille à Céron déposer sa voiture pour prendre le TCSP alors que c'est plus simple pour lui d'arriver au coteau, de garer sa voiture et de prendre le TCSP.

Il faut penser que c'est vraiment un carrefour, dit Coteau. C'est un carrefour entre Diamant, Anse d'Arlet et puis le Sud. Voilà.

Et Monsieur TOURBILLON va rajouter quelque chose par rapport à Céron.

D'autant plus, j'attire l'attention des amis sur le fait qu'il y a un contentieux très lourd sur la zone de Céron parce que le Scot a fait l'objet d'un contentieux au tribunal administratif et à la cour d'appel.

Parce que justement, il y a la zone de Céron qui pose problème. Donc vous risquez, par précaution par le principe de précaution, ne prévoyez pas un aménagement-là qui va poser problème.

Merci. On peut répondre à ces deux questions très différentes.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Mr MONGIS : j'ai été frappé sur vous n'êtes pas capable au moins trois ou quatre fois, je ne sais pas si vous ça vous a choqué.

Moi, ça m'a interpellé.

Vous voyez, on est dans une même assemblée avec beaucoup de monde. Et ce que vous dites là, c'est exactement l'inverse de ce que disent d'autres. Il faut arrêter d'élargir.

Le principe, c'est justement, on essaie de noter toutes vos questions pour ne pas perdre notre fil. Et puis, comme ça, on va partager au maximum l'échange. Oui, nous avons repéré un certain nombre de points durs en termes de circulation sur toute la Martinique et les 1000 kilomètres de voirie que gère la CTM et autoroute, RDRN.

Oui, effectivement, nous essayons de gérer, exploiter, aménager de façon la plus cohérente et compétente possible. Oui, on a noté qu'à Champigny, il y a une très grosse difficulté de circulation. Là, nous sommes à la veille de lancer des consultations pour gérer un nœud de circulation ou à Mangot Vulcin. On va lancer le même type de consultation en étude pour l'échangeur de Champigny.

Nous avons bien noté que l'échangeur giratoire de Petit-Bourg, il y a une congestion importante. Ne croyez pas que la CTM n'a pas la vision globale de tous les problèmes qu'il y a et que si c'était possible de gérer en un an et de tout résoudre instantanément, on ne se serait pas privé de le faire. Alors effectivement, l'échangeur RD7, RN5 dont vous parlez, c'est un échangeur qui est sursaturé en ce moment.

Donc on aura des réflexions à faire. On aura des aménagements à faire. On aura peut-être des ouvrages complémentaires à construire. Ce ne sera peut-être pas dans la même temporalité, mais c'est bien noté tout ça. Alors je voulais vous dire aussi que le principe du transport collectif, c'est aussi apporter des alternatives aux déplacements. L'objectif pour nous, ce n'est pas de faire passer des voitures ou des camions, c'est



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

aussi de permettre à une population de se déplacer dans des créneaux pertinents ou ce qu'ils souhaitent, avec une fiabilité dans les horaires, avec des possibilités de correspondances fiables.

Si on prend la navette à telle heure et qu'on arrive de Fort de France à trois îlets, qu'en prenant la correspondance qui n'est pas du TCSP qui est un transport collectif sur la zone sud à partir d'une certaine heure, arrivé à un autre point, c'est un peu le principe de cette réflexion très globale. Et tout ça, il y a des interactions entre elles.

Merci. Une question également sur la décision qui aurait été prise sur ces routes par rapport à Sainte-Luce enfin par rapport à la réunion de Sainte-Luce.

Mr MONGIS : Certain d'entre vous étaient présent également lors de cette concertation. Donc, il y avait déjà plusieurs hypothèses de toute façon. Il ne faut pas oublier qu'il y avait une hypothèse, même d'aller à l'époque, même jusqu'au bourg de Sainte-Luce si possible.

Donc ce n'est pas à l'ordre du jour en tout cas, mais des volontés et du besoin n'ont plus pour l'instant. De ce qui a été dit, on a entendu plusieurs points de vue, entre Céron et les coteaux. Ce qu'on peut en tout cas assurer, c'est que ceux qui sortent de la branche toute la branche Anse d'Arlet, Diamants et qui arrivent au niveau des coteaux, ils vont pouvoir prendre une correspondance assez efficace.

Et il y aura un parc relais, il n'y aura peut-être pas la dimension maximale, mais il y aura un parc relais qui va permettre de faire l'interface à ce niveau-là. Et sur l'extrémité Céron qui doit aussi accueillir et rabattre un certain nombre de véhicules. Mais il faut imaginer que c'est non seulement des véhicules qui pourront où les gens pourront venir avec leur véhicule personnel, mais ce sont également des points de rabattement, d'interconnexion, de lignes de transport.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Donc, que ce soit à Céron où les coueteaux, la correspondance et les interconnexions seront assurées.

Très bien merci. Deux questions ce monsieur et ensuite vous.

Bonsoir, je me présente, je suis Monsieur Darien. Je suis un habitant à l'entrée du bourg de Rivière Salée.

Je ne veux pas sortir sur le débat du TCSP mais je vois que vous faites un rehaussement de la route de l'autoroute.

Mais est-ce que vous avez pensé aux zones basses de Rivière Salée ? Ça veut dire on aura Petit Bourg, le quartier Fayette plus l'entrée du bourg, ça sera impacté avec de l'eau énormément, à très peu de pluie qui tombe, des ouvrages neufs, qui est en fait ça n'a jamais été curé, Ce n'est pas propre, il a de l'herbe. Parce qu'avant de penser de faire monter un pont, il faut penser à nettoyer des ouvrages qui sont là, parce que ça crée une vague.

Alors, comme je dis à chaque fois, j'étais en 2010 à la mairie de Rivière Salée, il faut faire un dragage, ce n'est pas ??? sur une rivière de mettre une berge et de mettre à côté. Il faut nettoyer en amont un bon curage de la rivière pour essayer de faire l'écoulement d'eau, parce qu'on voit bien les bambous, on voit bien l'herbe mais on fait monter une route.

La zone basse de Rivière Salée sera comment ?

Savez-vous que l'eau est déjà arrivée près de l'église à Rivière Salée ?

J'ai 63 ans, l'eau est déjà arrivée près de l'église à la sortie de la station de la Marine. Ça coule vers mon camion, sous le pont violon. Vous allez voir comment l'eau va monter à Rivière Salée parce que l'eau sort déjà (...) il faut penser à la zone basse de Rivière Salée.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Merci.

Oui, Monsieur LANDOT, je me suis déjà présenté tout à l'heure, alors j'ai cru comprendre, suite à l'intervention de madame la responsable de Martinique transport, qu'il y avait donc deux notions. Il y a le TCSP qui est la voie. Et puis il y a le BHNS qui est le système de transport lui-même. Donc, Mais visiblement, ce sera bien le BHNS qui va circuler sur le TCSP puisque Madame CHAIGNEAU nous a bien spécifié au départ que le BHNS donc aurait deux wagons, deux compartiments et non trois comme le tronçon qui est actuellement en place entre Fort de France et Lamentin. Donc ce sera bien le BHNS, Madame la responsable de Martinique Transport.

Il me semblait que dans votre propos, vous disiez que ce ne serait pas forcément un BHNS en tout cas. Donc moi personnellement, puisque nous sommes ici pour se concerter, et vous voulez savoir nos points de vue. Si vous faites le distinguo entre les deux, ça me convient parce que personnellement, je ne souhaiterais pas voir de BHNS sur le tronçon Carrère Céron.

Si jamais la voie même du TCSP était tracé, je ne souhaiterais pas que ce soit pour faire passer un BHNS. Pourquoi ? Parce qu'alors, outre les dégâts dont on a déjà un petit peu parlé qui sont des dégâts environnementaux, moi je suis extrêmement attachée à l'esthétique des paysages. Et donc je considère que nous sommes dans un petit pays où l'impact visuel des constructions et des équipements n'est pas le même que dans le pays qui fait plusieurs millions de kilomètres carrés.

Quand vous prenez le même train ou bien le même tramway et que vous le faites passer dans une voie qui se trouve dans un pays qui fait 1 million de kilomètres carrés, ça n'a pas du tout le même impact visuel que dans un pays comme la Martinique qui en fait 1100 kilomètres carrés, d'accord.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Donc faire passer un TCSP dans une île aussi étroite, une superficie aussi étriquée, ce serait à mon avis de terribles dégâts pour la qualité visuelle de l'environnement. D'accord avec des trains, des tramways, appelé ça comme vous voulez qui gâcheront le paysage. Et puis un deuxième point sur lequel je voulais insister, il a beaucoup été question de Martinique transports et donc vu mon propos antérieur, il se pourrait aussi qu'il y ait des bus qui circulent le long du TCSP.

Ce n'est pas encore décidé. Moi, je suis partisan donc personnellement de cette solution. Mais moi j'avoue que je suis assez interrogatif quant à alors je m'excuse, je vais être un petit peu dur quand même. Quant à la compétence de Martine Transports ou bien de la CTM concernant la gestion des autobus, parce qu'il se trouve que sur le réseau Sud libre, près de 50%, enfin, c'était le cas il y a un an, entre le Vauclin notamment et le reste du réseau, il y avait pratiquement 50% des autobus qui étaient en panne.

Et nous apprenons régulièrement que les autobus tombent en panne. Bon, je suis quand même très étonné de cette fréquence des pannes. Moi, je pense qu'un organisme aussi important que Martinique Transports devrait prendre les mesures qui s'imposent pour faire en sorte que l'équipe chargée d'acheter les bus. Je pense que ça se fait en équipe. Que cette équipe-là prenne des dispositions pour ne pas se faire couillonner, excusez-moi l'expression par les vendeurs je crois Allemands, c'est une firme Allemande qui vendaient les bus en question. Si ce n'est pas ça, vous allez rectifier mon propos de ne pas se faire couillonner par des vendeurs de bus qui visiblement en vendent, qui ne sont pas au niveau de ce qu'on attend d'eux. Alors voilà que Martinique transports je pense prenne ses responsabilités pour permettre au bus de fonctionner normalement en Martinique. Merci beaucoup.

Merci. Deuxième question, non ça fait une troisième.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

### Rivière-Salée

13 décembre 2023

Bonsoir, je suis Monsieur Louis Ludovic. Donc je suis bien content d'être ici parce que je suis dans un théâtre gratuit, il y a des gens qui ont la tête dure comme la queue d'un cheval en bois, je n'insulte personne, je ne nomme personne, mais tout ce que vous dites, c'est l'eau que vous devez sortir en premier à Rivière Salée, vous n'en parlez pas.

Il y a huit rivières qui descendent au mouillage de Rivière Salée donc Rivière Salée est toujours inondé. Donc si vous arrivez à mettre le service maritime, cela peut se faire parce qu'on a déjà étudié avec l'ASSAUPAMAR. Il faut faire le curage des rivières.

On me demande pourquoi mettre des vedettes maritimes, on embarque toutes les voitures à un endroit qu'on appelle l'étape, derrière le cimetière et pour y arriver lorsqu'il y a de la pluie, le dernier rond-point qui a été fait sur la route des Trois ilets en face de la MAUPEOU, il y a une trace qui descend derrière le cimetière, il traversait le canal Laugier. Il faut rehausser cette partie d'un mètre cinquante et puis il y a au moins six hectares de terres sur le morne il est de sept mètres plus haut que le canal de Rivière Salée donc on peut garer des voitures à cet endroit facilement. Pour faire le curage il faut ouvrir l'embouchure du canal pour avoir un curage naturel. En ce moment il y a au moins 70 cm de vase que se passe-t-il ? lorsque l'eau descend dans la mangrove, les sédiments descendent aussi et restent dans la mangrove donc à la place de l'eau il y a de la vase et tous autres déchets donc l'eau ne pourra pas être arrêté si un curage n'est pas fait. Pourquoi ne pas faire une digue ? on a mis une pompe qui n'est pas efficace pour retirer l'eau. Il faut faire le curage avant de parler de TCSP.

Donc il n'y a rien à dire en réponse à cette diatribe très intéressante.

Très bien, très bien, même si le sujet du débat n'est pas celui-là, Je crois qu'on vous a entendu, Monsieur MONGIS, qui est DGA de la CTM en charge de ces problématiques, vous a largement entendu. S'il veut apporter quelques précisions ?



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

### Rivière-Salée

13 décembre 2023

Oui, en fait, il n'y a pas grand-chose à dire en plus. C'est que, comme je le disais, les études qu'on a faites il y a quelques années, la concertation qu'on a menée, ça tient compte de ce que Monsieur Louis nous a expliqué.

Et c'est pour ça que la conclusion de mes études était que je vais essayer de résumer rapidement. La première chose qu'on a faite, c'est élargir les lits de la rivière en amont et en aval. On l'a élargi à 25 mètres, De bord à bord. Deuxième chose, l'écoulement qui arrivait au niveau de, vous avez vu il y a un canal qui avait le nom précis, le canal qui sort de la Trénelle, là qui traverse.

Il y a deux buses de diamètre 2000 qui arrivent en dessous et, puis un peu avant à la..., on a découpé des palplanches parce que l'eau ne circulait pas à cet endroit. C'est justement pour que l'écoulement puisse être facilité. Il y a encore deux autres buses au moins 200 mètres avant, pareil, l'écoulement maintenant est plus suivie et on a rectifié un bras pour que les deux bras qui sortent du côté de la Trénelle plus de petit bourg puissent se rejoindre plus facilement et faire une sorte d'auto-curage un peu plus simple. On a récupéré le bras de rivière Trénelle, là où passe le pont violon où ça existait déjà. Tous ces points-là ont bien été élargis. Il y avait un côté, le côté rive droite en sortant de petit bourg sur la droite, la berge était plus haute que le côté gauche.

Donc quand l'eau montait, ça débordait. D'abord via la RN5, on a baissé un petit peu. Donc quand ça déborde, ça déborde d'abord vers la mangrove avant de déborder vers la RN5. Donc tout ça pour dire qu'effectivement, c'est à partir d'observation comme ce qu'a indiqué là. Et d'ailleurs, il serait très intéressant de remarquer pour que les générations futures qui n'ont pas connu ça.

Ce que tu as dit là, c'est qu'il y a une partie que j'ai connue. Et puis il y a une partie que mon père m'a raconté. Y compris quand il m'a dit comme il avait dragué depuis l'embouchure, pour que justement, pourquoi les vagues, à l'époque, c'était pour évacuer des sacs de sucre. Et puis. Donc oui, effectivement, il y a tout ça qui est à faire.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

### Rivière-Salée

13 décembre 2023

Et en particulier, la question de l'entretien de la rivière avait été indiquée et c'est pour ça que la CTM, est en train de discuter avec l'état pour qu'il puisse mettre un peu plus de moyens, pour que l'entretien soit régulier. Nous, on préférerait un entretien régulier et pas massif plutôt que pas trop régulier. En 2011, quand on est intervenu, il y avait 800 mètres de bouchon, là où la rivière fait un grand s. Les gens qui, avant, défendaient un kayak, ils prenaient le kayak, ils devaient marcher à pied pour pouvoir faire 800 mètres pour retrouver un canal. Et puis. Donc oui, par contre, il faut peut-être qu'on le fasse de façon très régulière, mais pas trop au fond, parce que les considérations écologiques doivent être intégrées.

Il ne faut pas mettre de côté ces questions-là, même si c'est plutôt l'ADEAL qui fait ces entretiens. L'idée, ce n'est pas non plus de draguer, curer trop le fond et modifier un petit peu la faune et la flore qu'il y a au bout. Les bambous, effectivement, ce n'est pas directement endémique de la Martinique au passage.

Donc effectivement, il y a une réflexion. La DEAL réfléchit déjà aussi à certaines solutions, peut-être pour essayer de piéger un peu les bambous qui ne descendent pas trop vite ou jusqu'au bout. Mais ça veut dire que nous-mêmes, au niveau de nos ouvrages, il faut qu'on augmente l'entretien 10 mètres en amont aval de tous les ponts, parce qu'à chaque crue, il faut revenir tout de suite avant que ça ne rebouche.

Donc la conclusion, c'est bien ça. L'observation qui a été faite également avant, c'est qu'effectivement, l'objectif n'est pas d'empêcher l'eau, l'eau, c'est la nature. Donc on essaye de justement sortir un peu de l'eau et là, c'est d'abord par de la surélévation ou simplement du remblai en quelque part. Mais non, mais justement, heureusement, l'eau traverse parce qu'en fait, heureusement, on s'est rendu compte que là où il y a le point bas, là où l'eau coupe la route c'est parce que ce l'eau enjambait la route, c'est parce que le niveau général de l'eau montait par rapport à curage aussi au passage.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Donc, lorsque l'eau monte on l'a fait plus haut pour qu'au moins plus de nombre de jours que ça ne soit pas inondé, mais c'est une solution provisoire. Parce que derrière les études qu'on lance en parallèle, c'est que justement, là où il y a les deux buses de 2000, plus encore les deux autres buses de 2000 au regard. De même, à l'endroit où il y avait le point bas, on essaie de refaire des ouvrages, donc un peu plus conséquents, plus larges, parce que deux buses qui s'interceptent comme ça, dégage un peu moins d'eau qu'un ouvrage avec une portée un peu plus grande et puis cadre pour que même si une branche reste bloquée pour que ça passe et évite le blocage.

C'est ce genre d'étude là qu'on va faire. Ce sera un peu long, il faudra bien étudier les fondations, la portée, voir s'il faut à ce moment-là élargir en plus, parce que les quatre buses dont je parle là, on appelle ça des (...) ce sont des buses métalliques. Ces buses là ont déjà leur âge.

Donc à un moment, soit ça peut s'ovaliser, on peut avoir une surprise à un moment que ça cède d'un seul coup, on peut éventuellement, on appelle ça chemiser, donc faire projeter à l'intérieur ? de coffrage pour pouvoir les consolider. Ça, peut se faire, ça ne va pas trop résoudre, ça ne va pas augmenter la transparence hydraulique, mais ça peut permettre tenir un moment, le temps de faire des ponts, des ouvrages.

Et l'idée, ce serait de profiter pour les faire plus large pour permettre que justement, les voies de site propre de TCSP puissent passer pour permettre qu'on puisse insérer un volet cyclable pour que les cyclistes également puissent se déplacer. La plateforme soit partagée, donc des véhicules, certes parce qu'il en faut. C'est normal avec des transports collectifs pour que le grand public, ceux qui n'ont pas de voiture ou ceux qui n'ont plus de voiture puisque bon, mon père a 95 ans certains d'entre vous le connaissent, à 92 ans il a arrêté de conduire et bien c'est à 92 ans qu'il a commencé à prendre Sudlib pour descendre à Rivière Salée.

Mais il n'y aurait pas de transport suffisamment régulier, sécurisé, fiable, confortable. Ce serait plus difficile. En stop, On arrive quand même un peu, mais ce n'est pas pareil. Donc voilà ce que je pouvais dire sur la question de l'eau, la prise en compte des



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

différentes solutions, mais c'est toute une série de solutions à coordonner, a ajouté l'une plus plus plus.

C'est une seule solution. On s'est rendu compte malheureusement que ce ne sera pas suffisant. Je vais passer de la parole à madame Lebel qui, avec des explications sur les questions de Monsieur Landau, sur BHNS, sur l'esthétique des bus, sur la gestion des autobus, des autobus en panne. Voilà.

Alors je vais rester sur vos derniers propos monsieur, concernant la fiabilité des bus qui sont mis en service. Nous avons été en réunion publique au François la semaine dernière. De même, le lendemain au Gros-Morne, à Fort de France, nous rencontrons les mêmes difficultés sur l'ensemble du territoire. On pourrait faire une réunion publique sur ce sujet-là. Seulement ça nous occuperait mais vraiment toute une nuit. Mais ce que je veux vous dire, c'est que ce n'est pas tellement une question de constructeur, ce n'est pas tellement une question de compétences d'une équipe, c'est que nous sommes face en Martinique à un certain nombre de difficultés qui sont récurrentes sur l'ensemble du territoire. Et pourtant ce ne sont pas les mêmes exploitants et ce n'est pas forcément les mêmes bus. Mais il y a quand même quelque chose que l'on constate à notre détriment puisque l'insatisfaction est croissante.

En Martinique, on s'est rendu compte au terme des contrats qui sont en train de se terminer sur celui du Sud qu'on est en train de renouveler, celui du centre qui se terminera l'année prochaine et un enseignement qui est clair et qui sera significatif pour Le coût économique pour Martinique transports et pour la collectivité, d'une manière générale. C'est qu'au bout de cinq ans, quel que soit le constructeur, les bus en Martinique sont usés, ils sont usés pour différentes raisons par rapport au climat, ils sont usés par rapport à la topographie, ils sont usés par rapport à l'état des routes.

Ce qui veut dire que c'est un nouveau modèle économique qu'il faudra changer, qu'il faudra chercher le conforter et ça a un coût. J'insiste dessus pour la collectivité de manière générale, parce que ça veut dire que tous les cinq ans, il faudra faire un plan



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

d'investissement particulier. Et ça, coûte plutôt cher. Là, Martinique transports qui sont simplement des bus de renouvellement, que nous avons déjà prévu de faire.

Et nous allons avoir entre décembre, mi-décembre et février 1 vingtaine de bus qui vont arriver de plusieurs tailles. Ils sont principalement pour le centre et le nord de la Martinique. Cela représente pour Martinique transports, un investissement de 13 millions d'euros et je parle de 23 bus sur l'ensemble des bus qu'on doit avoir pour le territoire. Tous les bus ne sont pas acquis par Martinique transports.

Ils sont aussi dans le cadre des contrats que nous avons avec les exploitants amenés par eux et pour des bus d'une certaine taille, nous les attirons parce que ça représente un coût important simplement pour signaler cela. Mais c'est une vraie réalité et c'est un enseignement des contrats qu'on a passé, celui du Sud, donc la DSP qui s'est terminée là, enfin qui se terminera normalement au 31 décembre et que l'on a prorogé de six mois, le temps que le nouveau contrat puisse être établi et que là nous sommes en appel d'offres. Cette DSP avait été conçu à l'époque par l'Espace Sud pour une durée de huit ans et n'avait prévu qu'un seul renouvellement enfin qu'une seule ? d'investissement. C'était au début de la DSP en 2016, donc les plus neuf ont été acquis. Ils ont été acquis. Ils sont arrivés en cours d'année puisque la DSP a commencé vers Mars avril, des choses comme ça et vraiment cinq six ans après les bus, vous l'avez dit, vous avez raison, ont été ils sont HS et donc et mêmes le délégataire a dû en acquérir d'autres, donc là nous tâchons de faire au mieux pour finir le contrat. Parce qu'il y a aussi des questions juridiques qui sont derrière les contrats de délégation de service public y compris pour les marchés, mais c'est une vraie réalité.

Et d'ailleurs, à ce titre, le conseil d'administration, fort de ses enseignements, a décidé de ne plus avoir des contrats de délégation de service public qui sont aussi long. Huit ans, c'est trop long pour un contrat de DSP, sauf à prévoir donc, au terme des cinq ans puisque c'est la moyenne que l'on observe sur l'ensemble du territoire plein de renouvellement, plein d'investissements.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Voilà donc effectivement, c'est un des enseignements, mais c'est quand même une grosse problématique pour le territoire. Et je ne parle même pas là, dans mon discours de transition énergétique. Parce qu'il y a ça aussi qui va nous apporter une contrainte supplémentaire sur notre territoire. Parce qu'en 2035, il n'y aura plus de possibilité d'avoir des bus thermiques.

Donc on va aller peut-être vers des bus à hydrogène, peut être vers des bus électriques. Tant mieux. C'est peut-être une bonne chose, mais quand même, pour nous ça va nécessiter. On parle là des extensions du TCSP et des aménagements différents. Il va falloir s'adapter à ces nouvelles sources énergétiques. Ce que les constructeurs disent, c'est qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'évolution technologique des constructeurs, on a des véhicules des matériels roulant qui sont équipés de plus en plus de systèmes électroniques.

Et là, il y a une fragilité de ces systèmes sur nos territoires, avec des alarmes qui peuvent s'allumer à n'importe quel moment. Vous connaissez l'état des routes, je ne vais pas vous l'apprendre, et donc, quand un conducteur qui a la responsabilité des passagers qu'il a dans son véhicule voit une difficulté sur la route, il ramène les bus en réparation. Je n'ai parlé que des aspects mécaniques. Il y a un élément supplémentaire qui est venu se surajouter depuis la crise du covid. Je ne parle pas de la guerre de l'Ukraine, parce que souvent c'est quelque chose qui nous oppose.

Mais on l'a vu depuis la crise sanitaire, les pièces détachées en Martinique arrivent non plus au bout de quinze jours, c'est ce qu'on avait jusqu'en 2019, on pouvait avoir des pièces détachées, qu'on faisait venir par avion au bout de quinze jours. Aujourd'hui, quand on les trouve, il nous faut compter au minimum six mois. Donc quand un bus n'est pas réparé, maintenu pendant six mois, ça veut dire que les bus de réserve que nous avons, ils tournent.

Donc En fait, on est dans une espèce de cercle vicieux qui fait qu'on est dans un engrenage et on aboutit aux situations que vous décrivez et qui sont fort justes. Voilà. Donc c'est aussi des contraintes qui viennent se surajouter aux exploitants. Donc,



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

croyez-moi, ils ne sont pas réjouis de voir des usagers qui sont mécontents. Vous pensez bien que Martinique Transport et les élus encore moins.

Mais nous avons de réelles contraintes dont il faut tenir compte encore plus parce que nous sommes une île éloignée, insulaire et (...). Je sais, je ne pense pas avoir une réponse avec satisfaction à votre problème, à la problématique que vous évoquez, mais c'est quand même celle que nous vivons au quotidien. Voilà.

Très bien merci. Ça sera sinon le mot de la fin. En tout cas ce moment d'échanges se termine. Il est 20 h 41 ça fait 2 h et demi que nous échangeons et débattons. Ce que je peux vous dire, c'est que vous pouvez continuer à échanger avec les spécialistes et ceux qui sont à cette table, grâce au forum qui est sur le site dédié aux extensions du TCSP. [www.extension](http://www.extension). Si ça fonctionne très bien, ça fonctionne très très bien et vous pouvez poser des questions. Vos questions sur le forum et les réponses vous seront également apporté de ce côté-là. Je veux malgré tout avant que vous partiez, donner la parole à Monsieur Alonzo qui est le garant de la CNDP.

Oui alors juste pour préciser déjà on a parlé de curage et en terme réglementaire, toutes les actions de curage sont soumises à autorisation de l'état et en cas d'infraction, on est directement devant le procureur même à faire des ?

Donc ce sont des sujets importants et qui sont très réglementés avec un certain nombre de personnes qui, pour avoir enfreint de bonne foi, sont en garde à vue, y compris des personnes fonctionnaires de l'état. Que le budget au niveau de l'entretien des rivières de l'état ne dépasse pas de mémoire Mr MONGIS me dira il me semble 100 000 € en tout cas c'est un montant très faible.

C'est pour ça qu'il y avait une action spécifique sur la rivière du Prêcheur où le curage avait été pris en charge par la collectivité. Je veux simplement dire aussi pour bien préciser que nous sommes au tout début d'une opération qui va durer sur plusieurs



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

années. Et tout ce qui a été évoqué en termes de consommation de foncier, en termes de passage sous les zones humides, réglementairement, tout ça va être étudié et va faire l'objet d'un document qui s'appelle l'étude d'impact. C'est un document, qui va être fourni sur plusieurs années, avec des études parallèles sur plusieurs thèmes. Donc, cette étude d'impact sera accessible en fin d'étude, juste avant l'enquête publique. Simplement pour que vous n'ayez pas l'impression que les porteurs de projet décident de quelque chose, mettent en place et font. Il y aura des dialogues avec les administrations, avec le public, avec un certain nombre d'acteurs, donc le monde agricole, le monde économique, le monde de l'acteur.

J'ai bien entendu la réflexion au niveau du transport scolaire parce que ça aussi, ça montre bien qu'il y a un impact économique sur ce secteur-là. Donc ça aussi, ça fait partie des concertations à avoir. Il y aura des concertations avec tous les modes de transport, tout ce qui est taxico, les syndicats, enfin tous ces éléments-là.

Et donc il y a une étude d'impact qui sera produite et qui va reprendre un peu tous les éléments. Et étant donné qu'il y aura des impacts seront imposés aux porteurs de projet un certain nombre de contreparties. Donc les contreparties, ça peut être soit d'avoir des reboisements, des remises en nature-action d'espaces qui sont qui pour l'instant sont en situation de friches, soit l'abondement à des fonds en termes financiers.

C'est comme ça que ça fonctionne le droit, c'est comme ça que ça fonctionne au niveau français, au niveau européen. Donc ce n'est pas simplement artificialisé des zones, prendre des terrains et puis faire passer le projet. Il y a des contreparties qui vont arriver. Donc tous ces éléments là, vous pourrez les suivre puisqu'il y aura des rencontres où on reviendra ici ou dans les autres communes impactées par le projet ou bien informés de les avancées.

Très bien merci. Merci Monsieur ALONZEAU.



## Transcription Réunion de concertation publique – Extension TCSP

Rivière-Salée

13 décembre 2023

Merci la parole de la fin à notre hôte. Monsieur le représentant du maire.

Alors je tiens à vous remercier tous et toutes pour la teneur de notre débat de ce soir qui a été très riche. J'espère vous revoir au mois de mars. Normalement, nous aurons une nouvelle concertation et il faut savoir que nous, mairie de Rivière-salée, nous sommes là pour défendre les intérêts des saléens. Ce qui veut dire que je reprends ce que je vous ai dit Madame SOUNDOROM que le maire, il veut des documents concrets pour prendre une décision concrète. Faisable, possible pour rivière-salée. Je dis bien possible si ce n'est pas possible, si ce n'est pas viable, nous n'allons pas envisager cette procédure. Donc je remercie aussi l'ensemble des intervenants. La CTM, Martinique Transport, notre garant, notre consultante, (...). Je remercie aussi l'ensemble du personnel du centre culturel qui est présent.

Merci encore. Je vous souhaite une très bonne soirée et je vous dis à très bientôt et surtout Joyeuses fêtes à vous.

Merci, au revoir. Bonne soirée et rentrez tranquillement.